"DIEU ET PATRIE"

Je souhaiterais en certaines circonstances, moins de gros mots, plus d'action discrète, tenace irréductible.

Le Cardinal Villeneuve.

LA SURVIVANCE

A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient, nous devons répondre avec une fierté toute française et une détermination toute britannique: "Ce que nous avons, nous le gardons.... Mgr Langevin.

VOL. VII — EDMONTON, ALBERTA, LE 31 JUILLET, 1935 — No 39

Le Triomqhe de la J.O.C. à Montréal

NOUVEAU DEPLOIEMENT DE FORCE CATHOLIQUE—UNE OEUVRE QUI AUTORISE LES PLUS HAUTES ESPERANCES—L'APOSTOLAT DE L'OUVRIER PAR L'OUVRIER

Le 15 juillet dernier la Jeunesse Ouvrière catholique du Canada qu'on est convenu d'appeler ordinairement la J.O.C. ou les jocistes, a tenu, à Montréal, un grand congrès.

Un tel déploiement de force catholique et un tel triomphe n'est certainement pas le fruit d'une improvisation; mais il s'explique par la nature et les prodigieuses activités de cette extraordinaire organisation.

Qu'est-ce que la J.O.C.? Quelles sont ses activités? Quel est son triomphe?

DE L'EUROPE AU CANADA

La Jeunesse Ouvrière Catholique a eu ses premières manifestations en Belgique, il y a dix ans, grâce à l'initiative d'un prêtre belge, M. l'abbé Cardijn.

De jeunes travailleurs belges dont la devise d'action était: "Entre eux, par eux et pour eux", ont lancé cette oeuvre dans la vie, et ont conquis au bien, avec le plus étonnant succès, des milieux de travail. Commencée dans les plus humbles débuts, la Jeunesse Ouvrière Catholique s'est étendue à toute la Belgique; et groupe actuellement 80,000 membres dans ses 2,000 sections.

Le 25 août prochain, devant une croix dressée par eux, dans le plus beau stade de la nation belge, 100,000 jeunes gens venant de plusieurs pays, promettront en présence des plus hautes personnalités de servir le Christ et leurs frères.

Notre Saint Père le Pape a déjà salué dans un document impressionnant cette puissance formidable de la Jeunesse Ouvrière Catholique. Après avoir envahi la Belgique, la J.O.C. a envahi le monde puisque, actuellement, on compte des jocistes en France, en Colombie, en Espagne, au Portugal, en Angleterre, au Congo, en Europe centrale et dans de nombreuses colonies.

Le Canada a aussi sa Jeunesse Ouvrière Catholique qui est née de conditions et de besoins semblables à ceux de l'Europe. Les problèmes qu'avait posés depui longtemps en Europe l'industrialisation, se posaient aussi chez-nous au Canada. De nouveaux dangers menaçaient la vie religieuse, morale et sociale de notre jeunesse ouvrière, et il était devenu aussi nécessaire d'organiser cette jeunesse de telle façon qu'elle puisse à la fois se protéger elle-même, et exercer dans le milieu où elle vit un fructueux apostolat. A cette oeuvre, chez-nous, la Providence préparait depuis longtemps un jeune religieux oblat de Marie-Immaculée. Ce religieux connaissait la jeunesse ouvrière de Montréal pour avoir déjà partagé sa vie; il connaissait les dangers qui la guettaient et il était en mesure de les combattre. Combien de fois nous avons vu nous-même le R. P. Henri Roy, méditer ce problème, l'étudier sous toutes ses formes et faire des enquêtes. Finalement le R. P. Roy a fondé la J.O.C. canadienne.

ACTIVITES DE LA J.O.C.

La J.O.C. est un mouvement d'action; mais comme je l'ai déjà entendu dire plusieurs fois par le fondateur lui-même, c'est surtout un mouvement de formation. L'éducation intégrale de ses membres est une idée-force chez le fondateur.

C'est pourquoi, il ne faut pas être surpris de voir dans les programmes et les manifestations de la J.O.C. une part des plus importantes à l'instruction et à la formation religieuse. Les militants, par suites d'une étude, d'une connaissance et d'une pratique intense de leur religion, sont plus en mesure de réaliser les consignes qui leur sont données. L'action religieuse directe de notre J.O.C. canadienne et son influence sont considérables. Nous pourrions citer ici de nombreux faits qui font monter à nos yeux des larmes d'enthousiasme.

Maintenant, si l'une des activités principales de la J.O.C. est de préparer des chrétiens conscients et de former chacun de ses membres à la lumière des enseignements pontificaux, les jocistes sont convaincus que pour faire le bien, une formation sociale leur est nécessaire. Les questions qui regardent leur vie professionnelle, question de travail. de salaire, d'organisation et les sains principes qui s'y rattachent, sont de toute nécessité pour les jocistes; aussi, il faut voir la place de choix que la Jeunesse Ouvrière Catholique donne à ces questions dans ses publications.

Enfin, les multiples services de la J.O.C. imprégné de cet esprit si radicalement chrétien, en ont fait chez-nous une oeuvre des plus surnaturellement actives, des plus solides et des plus populaires.

LA J.O.C. EST UN TRIOMPHE

Après trois années du plus prodigieux développement, la J.O.C. canadienne compte actuellement 6,000 membres repartis en 172 sections locales et 19 fédérations.

A l'occasion du dernier Congrès, tous les journaux ont lancé un cri de triomphe.

"Nous ne voudrions pas forcer la note écrivait M. Omer Héroux, dans un des derniers numéros du "Devoir", mais il faut bien dire les choses telles qu'elles nous apparurent. Or, c'est notre impression que depuis le dernier Congrès Eucharistique de 1910, il n'y a peut-être rien eu à Montréal de plus beau, ni qui autorise de plus hautes espérances."

On a eu conscience d'une force catholique. Le grain de sénevé qui avait longtemps germé dans un coeur d'apôtre est devenu un grand arbre au Canada.

"Bravo.... s'exclame un passant à la vue de cette jeunesse ouvrière. Je suis communiste, mais cette belle jeunesse me fait chaud au coeur...."

Oui, bravo.... Jeunesse Ouvrière du vieux Québec.... Jeunesse Ouvrière Catholique de Manchester.... Jeunesse Ouvrière Catholique de Saint-Boniface....

La promesse qu'elles ont faite à Montréal, dans l'Eglise Notre-Dame, de servir le Christ et leurs frères, et la puissance qu'elles ont montrée là, est un éclatant triomphe sur le pessimisme d'un trop grand nombre.

La Jeunesse Ouvrière a manifesté au grand public une force réelle, en même temps que ses possibilités d'avenir. Les jocistes ont déjà débordé les frontières du Québec; ils ont pénétré au Manitoba et aux Etats-Unis. Que leur puissante action catholique rapproche d'eux notre jeunesse franco-albertaine.

D.-A. G.

Associée du Conservatoire



Mademoiselle Berangère Mercier devient associée du Conservatoire de Musique de Toronto après avoir passé ses examens avec le plus brillant succès.

Mademoiselle Mercier a l'intention d'exercer à l'automne ses talents à la radio.

BRIEVETES

Dans trois semaines, les élections. D'aucuns prédisent un gouvernement Crédit-Social; d'autres prétendent à l'infaillibilité des Fermiers-Unis, malgré que la tête du parti ait été tranchée; ailleurs l'on est certain d'une victoire libérale même si les "rouges" sont accusés d'avoir dérobé aux Crédits-sociaux quelques points importants; tandis qu'on dit que les Conservateurs provinciaux se résigneraient à perdre moyennant la formation d'un gouvernement d'union où ils seraient considérés.

Avec une telle atmosphère d'incertitude, le baromètre politique semblerait prédire un gouvernement manchot et estropié.

—

Pour être indépendant en matière politique, un journal n'abandonne pas le devoir d'en parler.

—

Le Juif est intelligent. Il s'entend sur le choix du candidat qu'il désire voir occuper un poste et TOUS les Juifs votent pour cet homme parce qu'il est Juif!

Le Canadien-français est négligent. Il ne s'entend pas sur le choix d'un candidat. Chez lui, il laisse passer des candidats autres que le sien. Puis il divise son vote d'une façon scrupuleusement parfaite afin d'assurer l'élection de l'étranger!

Bienheureux les pauvres en esprit.... car eux, ils n'obtiendront pas d'influence politique!

—

Il n'est pas dit et ne le sera jamais, nous le souhaitons, que nous détestons tout ce qui n'est pas Canadien-français. Notre passé prouve d'ailleurs le contraire.

Mais dans cette province où la majorité a eu soin de nous laisser quelques comtés électoraux, pourquoi nous en servirions-nous pour élire d'autres que des Canadiens-français? Si nous ne voulons pas de représentants dans nos propres comtés. pouvons-nous espérer que nos amis de langue anglaise abandonnent quatre ou cinq sièges pour nous faire figurer malgré nous à la Législature?

—

Sans doute que les textes de Loi approuvés lors de la prochaine Législature de l'Ile du Prince-Edouard contiendront ces paroles:

"Avec et sur l'avis et le consentement de l'Opposition très honorable........"

—

Les annonceurs de Radio-Canada peuvent se féliciter de demeurer au Canada. Que feraient-ils s'ils devaient gagner leur vie aux Indes où la Radio-Etat Hindoue prépare des émissions en diverses langues hindoues et en près de deux cents dialectes?

—

Pour hâter la colonisation de la Rivière la Paix, l'on pourra vanter un chemin de fer qui transporte passagers et bagages à quatre milles à l'heure!

Ecé.

EN ALLEMAGNE

LE GOUVERNEMENT ALLEMAND VEUT LA MORT DE L'EGLISE — PAGANISME SUBSTITUE AU CATHOLICISME — 'L'OSSERVATORE ROMANO' PORTE UNE ACCUSATION CONTRE LE CHEF DE L'ALLEMAGNE, HITLER

DECRET DE GOERING CONTRE LE CLERGE

Comme premier ministre de Prusse, le général Goering a donné l'ordre à tous ses fonctionnaires de réduire à l'impuissance les prêtres qui abusent selon lui de leur caractère religieux et de leur autorité sur leurs fidèles pour combattre le régime nazi.

"Il faut dit Goering dans son décret que le clergé catholique cesse son attitude négative vis-à-vis le national-socialisme et donne son influence au triomphe des idéaux nazis."

Le décret dit encore que si les groupements d'Action Catholique ne changent pas l'essence même de leur organisation, ils seront traités comme des mouvements politiques et abolis. Il ressort bien aussi du même ultimatum, que les prêtres catholiques ne seront tolérés dans l'enseignement qu'à la condition de propager le national socialisme. Le même général Goering aurait dit dernièrement que l'Eglise catholique n'a pas le droit d'invoquer la protection du bon Dieu contre la raison d'état.

Le ministre de la justice a ordonné à tous les procureurs d'état de poursuivre sans relâche ce qu'il appelle le "catholicisme politique". "N'ayez aucun égard à la position personnelle et agissez avec une détermination calme et une extrême vigueur, a dit le ministre." Les catholiques de Bade appréhendaient ces jours derniers l'arrestation en bloc de tous leurs prêtres sous le prétexte qu'après avoir fait en chaire allusion à la politique païenne des nazis, ils étaient devenus les "ennemis de l'état."

A Osnabueck, sous le même prétexte, le gouvernement a averti les prêtres qu'ils se mettent d'eux-mêmes en dehors du groupement national.

NAZISTES HAUT PLACES PAGANISENT L'ALLEMAGNE.

Les livres du grand-prêtre du néo-paganisme allemand, Alfred Rosenberg, qui ont été mis à l'index, il y a plus d'un an, à cause de leurs attaques violentes contre le catholicisme, ont été adoptés comme la base du nouvel état allemand.

Parmi les 25 points qui forment la base du parti national-socialiste ouvrier allemand, l'article 24 est le seul qui se rapporte à la religion et il comprend ce qui suit: "Nous demandons la liberté religieuse pour toutes les dénominations dans l'état pourvu que l'état n'en souffre aucun détriment et que rien ne blesse les sentiments de la race germanique. Le parti comme tel tient pour le christianisme positif; mais ne s'inféode pas à aucune confession particulière. Il combat l'esprit matérialiste juif au sein de la race germanique et il est convaincu de ce principe : "L'intérêt commun avant soi-même."

Alfred Rosenberg, chef du ministère des affaires étrangères du Reich, et Baldur Von Schirach, le chef de la jeunesse hitlérienne, ont d'après "L'Osservatore Romano" prononcé les paroles suivantes en public: "Jésus-Christ était un latin, a dit Rosenberg, la Vierge Marie, une farce; le christianisme est une religion d'esclaves et St Paul était un pharisien exalté." "Les catholiques a affirmé à son tour Schirach, ont saboté l'unité du Reich."

Ce qu'on veut en Allemagne, disait le Pape, il y a quelque temps, c'est de déchristianiser, sous couleur de pratiquer un christianisme positif. Ce qu'on veut en réalité, c'est faire rétrograder le pays du christianisme à la barbarie. Et pour cela, on ne néglige rien pour bouleverser la vie catholique.

HITLER ET SES MINISTRES MANQUENT A LEUR PAROLE

Dans le Concordat, Hitler avait passé avec le Vatican, il avait promis de respecter l'Eglise en s'engageant à ne pas intervenir dans les affaires ecclésiastiques. Or, "L'Osservatore Romano" accuse ouvertement Hitler de nas pas se conformer au Concordat et d'avoir manqué à sa parole. De ce fait Hitler méprise l'Eglise et est méprisable.

"Il en est résulté une pénible situation dit le journal de Rome. Depuis quelque temps, les catholiques allemands traversent des heures difficiles en défendant leur dogme, leur morale et leurs autres droits inaliénables.

"Cela est inexplicable et inconciliable avec les assurances données publiquement par Hitler lorsqu'il prit le pouvoir qu'il voulait respecter l'Eglise et se conformer aux stipulations du Concordat."

Le Dr Frick, le ministre de l'intérieur a déclaré dans un discours les paroles suivantes: "nous nazis, nous demandons l'élimination complète des organisations confessionnelles. "

Le même Dr Frick a déclaré que la loi de stérilisation devait être observée par tous les catholiques, et il a attaqué les associations de jeunes catholiques.

Or, la première clause du Concordat stipulait et garantissait la liberté religieuse aux catholiques allemands; l'article 31 spécifiait très clairement que les organisations catholiques "seront protégées dans leurs institutions et leurs activités."

Toutes ces déterminations et bien d'autres encore ont été violées par le gouvernement allemand.

A LA COMMISSION DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

Les membres de la nouvelle commission de l'emploi et des assurances-sociales ont été nommés au cours de la semaine dernière par le ministère fédéral.

M. Gordon S. Harrington, ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse en est le président. Les membres sont MM. Tom Moore d'Ottawa, président des conseils des métiers et du travail du Canada et N. R. Beaudet, de Montréal, représentant des patrons.

Le but de la nouvelle commission est non seulement de créer des caisses d'assurances sociales contributives, mais encore de faire le plus de bien possible à ceux qui sont présentement employés.

L'assurance-chômage imposera une contribution moindre au gouvernement, et tout employé devra au moins la payer pendant 40 semaines pour avoir droit de demander une indemnité de $6.00 ou moins.

La commission aura ses représentants dans toutes les provinces et même dans certaines villes.

LA VRAIE LIBERTE EST UN PRODUIT DU CATHOLICISME

L'illustre converti Gilbert Chesterton, l'un des plus profond penseur et écrivain de nos jours, discutait il y a quelque temps à la radio le problème de la "Liberté" en tant que catholique. "Je vais démontrer, a-t-il dit, que le catholicisme a créé la liberté anglaise; que nous avons eu la vraie liberté aussi longtemps que la vraie foi y est demeurée; et que, où la foi a disparu, la liberté a aussi disparu dans les mêmes proportions. Si j'arrive à ce résultat, a ajouté Chesterton, vous ne pourrez pas faire autrement que de m'approuver; si au contraire je ne pouvais pas vous démontrer cela, je ne pourrais pas davantage exiger de vous le respect." Chesterton ne craint pas de mettre l'autorité universelle qui lui est reconnu en garantie de sa démonstration.

DIX NOUVEAUX SENATEURS

Trois ministres du cabinet Bennett feront désormais partie du Sénat. Ce sont les honorables Rhodes, Sauvé et MacDonald.

En outre des trois ministres du cabinet, les autres nominations au sénat furent: le colonel Thomas Cabtley, M.P., Pictou, Nouvelle-Ecosse ; F.-P. Quinn, M.P., Halifax; J.-L.-P. Robichaud, Maxwelton, N.-Ecosse; l'hon. Georges-B. Hones, M.P., Royal, N.-Brunswick; l'hon. Donald Sutherland, ancien député fédéral, Ingersoll, Ontario; le colonel James Arthurs, M.P., Parry Sound, et Mme Howard T. Fallis, Peterborough.

LE MONDE EST MEILLEUR AUJOURD'HUI

Le monde aujourd'hui est meilleur que celui d'il y a 50 ans a déclaré Mgr McDevitt, évêque d'Harrisburg, dans un sermon qu'il prêchait à la cathédrale Saint-Patrice.

"Quand nous examinons quelquefois ce vingtième siècle, a dit Mgr McDevitt, il nous semble à première vue que l'erreur, l'injustice, le crime, la tyrannie et l'oppression ont détruit tout ce qu'il y a de meilleur dans notre civilisation chrétienne. La corruption dans la vie politique, les scandales financiers, la concentration de la richesse au pouvoir d'un petit nombre, l'égoïsme des chefs de la grande industrie, les profits anormaux qu'ils ont réalisés, etc., voilà autant de choses qui nous laissent très perplexes sur l'avenir de l'humanité."

Cependant Mgr McDevitt ne craint pas d'affirmer que les leçons qu'il retire de 60 années d'expérience dans la vie, lui donnent la ferme conviction que le monde est meilleur aujourd'hui qu'il y a 50 ans. "Durant toute ma vie continue Mgr McDevitt, je n'ai remarqué une aussi bonne opinion publique que celle qui existe actuellement sur l'Eglise catholique. Les historiens ont rétabli la vérité historique; il ont montré sous son vrai jour la vie de l'Eglise et de ses enfants, et ont réussi à faire disparaître une bonne part de bigoterie et de préjugé à l'endroit de l'Eglise."

—

CALLANDER, Ont. — Les cinq jumelles Dionne seront enseignées en français et en anglais. On commence déjà à leur apprendre le français. Tout le personnel de l'hôpital est de langue française. On parle français dans l'immeuble et c'est en français que l'on s'adresse aux petites.

—

CALGARY — Le premier ministre du Danemark à Cagary à la fin du mois d'août pour visiter son fils, fermier à Penhold, Alberta.

—

PRINCE-RUPERT, C.A. — Le corps du R. P. Elphège Allard, O.M.I, noyé il y a deux semaines dant la rivière des Liards aux rapides "Cottonwood" a été retrouvé à 12 milles en bas du lieu de l'accident.

—

WASHINGTON — Un Comité du Sénat américain a appris d'un témoignage lundi que "Associated Gas and Electric system," avait pris malgré la dépression $2,805,000. de profits.

—

WASHINGTON — Le président Roosevelt a ordonné la déportation de 151 étrangers actuellement dans les prisons américaines sous des accusations de meurtre, de faux, de vols, etc.

Le ROYAUME...
—de L'INTERIEUR

LE CHOIX D'UN MARI

—Laurette, le facteur a-t-il laissé la lettre que j'attends si patiemment ?

—Non mère, pas celle-là; mais voici une lettre de faire-part, semblable à la mienne.... Grand mariage.... de ma meilleure amie; j'en suis navrée !

—Tu ne la perds pas; elle te sera toujours attachée, et, vous vous retrouverez en maintes occasions....

—Oh! ce ne sera pas la même amitié.... Son mari l'accaparra juste quand je la voudrai, et je serai seule.... excepté aux offices, car je ne le crois pas très fervent.... moi? Je préfèrerais un mari plus croyant.... C'est si gentil de prier ensemble, de communier l'un près de l'autre, et d'élever parfois nos regards au-dessus des trivialités mondaines....

—Je m'étonne que Madame X, si minutieuse dans l'éducation de Line, ait permis, encouragé cette alliance, car ils me semblaient, dès le début de leur fréquentation, tout à fait désassortis !

—C'est que le nom, la lignée est de bonne souche, et que l'on espère sans doute que "bon sang ne saura mentir".

—Laurette, je souhaite que ton choix soit judicieux. Il est sage de connaître le passé d'un jeune homme; de bien observer ses petits travers, et d'enquêter de bonne source sur les antécédents de sa famille, avant de lui accorder une trop large hospitalité.

—Mère, c'est très sage, ce que vous conseillez là, mais le coup de foudre vous donne-t-il le temps d'agir ainsi? Aline n'a pu refléchir; elle ne raisonne plus, elle ne vit que dans les nuages.

—Eh bien! je prie Dieu que tu ne subisses pas le même sort.

—Maintenant le cadeau ! Que suggèrez-vous ?

—Ah! ne me fatigues pas à commencer des courses dans tous les magasins; pense, agis et offre quelque biblot sensé !

Il me vient à l'idée que Line a toujours eu une piété fervente pour Sainte Thérèse; si je lui donnais un joli tableau brossé par Delfosse, ce serait pour sa chambre, un ornement qu'ils apprécieraient tous les deux....

—Merveilleuse idée....! Alors, commande dès aujourd'hui pour que nous l'ayons à temps.

Et le mariage a lieu dans un décorum grandiose; le voyage de noce aux montages rocheuses et à la mer, a duré un mois; l'installation au retour dans un castel luxueux; et Laurette va passer quelques jours chez son amie d'enfance. Elle revient songeuse.

—Laurette, tu me sembles étrange. J'anticipais ton retour.... joyeux! des récits variés d'un éblouissement sans pareil, et tu ne dis rien.... que se passe-t-il?

—Mère, vous seriez étonnée du changement qui s'est opéré chez Line, en quelques mois.

—Elle est fatiguée, sans doute ?

—Vous savez que son calme, sa douceur, sa piété lui prêtaient un charme exquis? Eh bien, je ne la comprends plus. Elle dévorait un livre que son mari lui avait offert la veille, absolument révoltant! des revues vulgaires couvraient les tables.

—Et notre cadeau ornait sa chambre ?

—Certes non! son mari avait décoré les murs d'insanités dont elle l'excusait, et que demain elle admirera, parcequ'il lui a fait croire qu'elle était démodée, très arrièrée et l'innoncente croit qu'il a raison.... En somme, il démolit l'éducation chrétienne qu'elle a reçue et va en faire une.... chose à lui. Line se métamorphose !

—Mon enfant, tu me feras le plaisir de graduellement t'en éloigner, car tu n'y peux rien.... et son contact sera tantôt indésirable.

—Maman, j'éprouve un tel chagrin, de penser qu'une aussi belle âme est entre les mains d'un vil corrupteur à qui elle ne sait résister....!

Elle donne cours à ses larmes et ne se consolera pas d'avoir perdu une amie qu'elle aimait comme une soeur. N'est-il pas engoissant de réaliser après une surveillance d'au delà vingt années, que les soins maternels apportés à former une âme pure comme la blancheur d'un lys, auront été vains, et qu'ils se poursuivront par un esprit satanique, à défaire, à souiller, à détruire le travail qui avait été si noblement accompli.

Enfant, Aline depuis le jour qu'elle pouvait balbutier, les premiers noms avaient été Jésus, Marie, Joseph.

Ses compagnes de jeu, avaient été choisies parmi l'élite. L'esprit du bien lui avait été inculqué, dans toutes ses actions. Ses vêtements, en dépit des modes, avaient toujours été modestes; au foyer, un exemple irréprochable avait rempli ses yeux et son coeur d'idées saines, et voilà qu'un jour fatal, cette enfant naïve s'éprend d'un viveur, dont les vices s'abritent sous le manteau d'un charme où la ruse se dissimule jusqu'à ce que la proie tombe entre ses mains. Alors les suaves paroles infiltreront en elle, toutes les idées erronées qui corrompent et abaissent au niveau des Sans-Dieu, le coeur dans lequel germaient les plus belles semences.

C'est au début des fréquentations que l'on doit faire garde; se renseigner, et accueillir les confidences de nos jeunes filles, avec sollicitude. Par la douceur, les renseigner sur le danger de s'éprendre d'un satyre, plutôt que d'un jeune homme enrichi de bons principes.

"Dis-moi qui tu hantes, etc" peut éveiller en nous d'assez justes réflections; notre fille! ce trésor si précieusement gardé, jusque là, doit surtout à l'âge des épenchements, stimuler notre vigilance, pour que nous la puissions livrer qu'entre mains sûres, à celui qui sauvegardera son nom, son honneur.

Ah! quel problème.... Choisir un mari....!

MADRINA.

LA VOILE

Comme l'épi qui tombe en l'herbe des buissons,
Nous naissons, nous passons et nous disparaissons.

Sur sa tige, pourtant, la gerbe peut renaître;
Mais pour nous, rien ne rend la jeunesse à notre être.

Au matin, on est jeune et fort comme les dieux;
Le soir, on se retrouve infirme et déjà vieux....

Lorsque je sentirai la nuit sur moi descendre,
Et que de mes bonheurs le vent prendra la cendre,

Seigneur, quand le passé, comme un songe lointain,
Comme une flamme qui, sous le boisseau s'éteint,

Pour moi ne sera plus qu'une ombre qu'on regarde,
Qu'un vieux joyau qu'on aime et qu'en secret on regarde,

Quand mes yeux épuisés ne pourront plus, le soir,
Suivre les barques qui s'enfoncent dans le noir,

Et qui, grands papillons aux ailes vagabondes,
Semblent glaner, au loin, l'âcre parfum des ondes,

Dans mon esprit, Seigneur, laissez un peu de jour,
Dans mon âme, laissez, laissez un peu d'amour,

Que je puisse, en ces jours où l'ennui nous dévore,
Que je puisse, ô mon Dieu, me rappeler encore

Sur les flots roses, par le matin réjouis,
La voile qui passait sous mes yeux éblouis!....

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD

La solitude est le laboratoire des pensées.

Hy. Bordeaux.

L'âme d'un peuple est faite de ces communions des vivants avec les morts.

H. Bard.

Qui veut voir parfaitement clair avant de se déterminer, ne se détermine jamais.

Une patrie, est une association, sur le même sol, des vivants avec les morts et ceux qui naîtront.

Joseph de Maistre.

Et que m'importe la louange
Des hommes dont l'amitié change
Comme le feuillage des bois!

Fréchette.

NOUS D'ABORD

Oh! comme nous les aimons, ces êtres auxquels nous avons voué les sentiments les plus tendres de notre coeur! C'est un bonheur pour nous de vivre en leur compagnie, d'échanger avec eux nos confidences, de les assurer à chaque instant de notre vive tendresse, de leur répéter que nulle présence ne nous est plus chère que la leur.

Mais, trop souvent, notre affection, qui se dit sans bornes, s'arrête là. Elle se traduit en paroles, mais recule devant les actes, parce que les actes coûtent et que nous nous aimons plus que nous n'aimons nos amis.

Il est assez triste de constater que l'amitié la plus ardente dans ses manifestations extérieures est souvent celle qui sait le moins immoler ses aises et ses goûts à qui le lui demande.

"Je ne me gêne pas avec mes amis", a-t-on coutume de dire, et cette familiarité tout intime est l'un des charmes les plus doux de l'amitié.

Pourtant, comme toute chose, cette familiarité elle-même doit avoir sa mesure et ne pas s'accorder de si grandes licences qu'elle ne nous dresse, en face de ceux que nous aimons, comme une forteresse imprenable de l'égoïsme et de l'insouciance.

Les paroles ne prouvent pas grand'chose, si elles ne sont appuyées par des actes, et bien pauvre est l'amitié qui s'en contente.

La véritable pierre d'achoppement d'une affection digne de ce nom est le **sacrifice.** Sacrifice sous toutes ses formes, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, suivant ce qu'exigent les circonstances et le devoir.

Car il existe un devoir en amitié; tout ne doit pas y reposer sur le caprice:

Allez dire à cette jeune fille, si tendre avec sa mère, qu'elle ne l'aime pas vraiment: vous la ferez bondir! Comment? n'avez-vous pas remarqué combien elle est tendre, quel plaisir immense elle prend à la compagnie maternelle? Ses meilleurs moments sont certainement ceux qu'elle passe, assise aux côtés de sa mère, à lui raconter tous ses petits secrets. Certes, sa chère confidente est infiniment touchée de ce bel abandon. Elle aussi, prend plaisir aux heures très douces de l'intimité. Pourquoi donc un pli barre-t-il son front lorsqu'elle pense à son enfant chérie ? C'est parce qu'il existe, dans ce coeur qui lui est en apparence si profondément attaché, un recoin où rien ne pénètre: le petit domaine du "moi", de ce personnage encombrant que rien ne chasse, pas même la tendresse la plus démonstrative et la plus ardente. Là, deux mouvements contradictoires se jouent: dire et.... ne pas faire.

Le moindre effort semble tellement coûter qu'on y renonce en le taxant d'impossible, sans même vouloir l'essayer.

Et cette enfant si aimante oubliera les petites attentions qui font de l'affection une chose si délicatement exquise.... Elle oubliera aussi de corriger ce travers qu'on lui désigne comme l'ennemi de son bonheur futur.... Elle oubliera que sa chère maman fatiguée lui demande une aide matérielle qu'elle ne refuse pas, certes, mais Elle oubliera que, si elle néglige qu'elle se garde bien de donner. sa tâche, sa mère, pour qu'elle soit faite, l'accomplira, en plus de la sienne.... Elle oubliera qu'il est infiniment décevant de demander toujours et de ne recevoir jamais.... elle oubliera tout ce qui peut soulager la tâche maternelle...., non par méchanceté, certes, mais par insouciance, parce qu'"elle ne se gêne pas" avec maman. Elle aime en paroles et fait fi des actes.... Ceux-ci, cependant, seuls comptent, vraiment.

Il est impossible de devenir très instruit, si on ne lit que ce qui plaît.

Joubert.

MOTS CROISES

PROBLEME No. 56

HORIZONTALES:

1—Habitants des contrées polaires, dont l'ombre fait le tour de l'horizon en un seul jour. 2—Consonne.—Action de lancer, au moyen d'une arme, un projectile vers un but. — Saison. — Consonne. 3.—Unité de poids, chez les anciens Romains.—Le plus célèbre des poètes de l'Allemagne. — Pronom personnel. 4—Ouvrage de maçonnerie, qui sert à faire les côtés d'une maison. —Quatre lettres du mot quinauderie. — Genre de conifères à feuillage toujours vert. 5— Traduction anglaise de **rayon.** — Note de la gamme. — Chef de la famille. 6— Voyelle. — Séparer juridiquement deux époux.—Consonne. 7— Consonne. — Personne dévoué à quelqu'un. — Voyelle. 8—Espace de temps pendant lequel le soleil est sous notre horizon. —Deux lettres du mot **écatir.** — Quatre lettres du mot **calculeux.** 9— Saison.—Etendues de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est. — Sans inégalité. 10— Equivalent de douze mois. — Héros grec, fils de Jupiter et de Danaé. — Deux voyelles. 11— Voyelle. — Bien qu'une femme apporte en mariage. — Trois lettres du mot nuptial. — Consonne. 12— Enfant à la mamelle.

VERTICALES:

1—Partie de la jambe du porc, située au-dessous du genou. 2— Consonne. — Romancier français. —Trois lettres du mot **nuit.** — Consonne. 3—Conjonction. — Les lettres du mot **rapide.** — Note de la gamme. 4—Traduction anglaise du mot gréement. — Traduction anglaise du mot **viande.** — Parasite sur le corps de l'homme. 5— Traduction de **fer.** — Deux consonnes. — Les lettres du mot **vert.** 6— Consonne. — Grand cercle perpendiculaire à la ligne des pôles terrestres. — Consonne. 7— Consonne — Personne à qui est confiée la tutelle d'enfants mineurs. — Voyelle. 8— Les lettres du mot **hièr.** — Deux lettres du mot **Islam.** — Faculté, grâce à laquelle l'homme reçoit l'impression des objets extérieurs. 9— Saison — Membrane qui recouvre le corps de l'homme. — Forme du verbe avoir. 10— Négation. — Port d'Estonie, sur le golfe de Riga. — Fleuve d'Italie. 11— Consonne. — Action de lancer au moyen d'une arme. — Sans inégalités. — Consonne. 12— Retirer un avantage ou un gain.

M. Lionel Gagné, Lafond, Alta. est l'heureux gagnant du problème No 53. — Nos félicitations.

Solution, problème No 53

	M	A	R	C	E	S	C	E	N	T	
L		B	A	R			I	R	E		M
A	B		R	O	H	L	F	S		C	E
N	O	E		N	U	E	E		P	O	T
S	A	B	A		M	C		B	A	R	A
Q		A	B	B	A	T	I	A	L		G
U		C	A	N	N	E	U	S	E		R
E	D	I	T		I	U		E	T	N	A
N	I	E		A	T	R	E		S	E	M
E	T		A	N	E	S	S	E		Z	M
T		E	S	T			U	L	M		E
	R	A	P	E	T	A	S	S	E	R	

La solution du problème No 56 paraîtra le 21 août prochain.

PIERRE L'ERMITE

Comment j'ai tué MON ENFANT

Feuilleton No 2

—Mettons d'avant-hier.. Son père vit encore....?

—Son père est mort....

—Il y a longtemps....?

—Il **doit** y avoir plusieurs années.

—Il doit....?

Les regards se croisèrent comme deux interrogations dans le mystère.

—Mon mari était aux colonies.... Ce serait **une bien longue** histoire à vous raconter.... et pas gaie! C'est pourquoi je tiens tant à ce petit....

Et d'un geste s'arrachant à la soudaine vision, les yeux devenus sombres s'éclairèrent d'une lueur joyeuse:

—Je vous le répète.... vous le verrez, mon petit gas.... et vous l'aimerez.... Faites-en un homme!

—Madame, vous ne pouvez terminer l'entretien par un mot qui me fasse plus plaisir.... J'essayerai d'en faire un homme d'abord.

—Pourquoi pas les deux ensemble, le ciment sera bien meilleur!

—Enfin je vous le confie....

Elle lui tendit sa main gantée de blanc avec un geste garçon, le regarda bien en face, et répéta la phrase dans laquelle elle semblait tenir tout entière:

—Vous le verrez, mon petit gas!....

—Eh bien! je le verrai.... fit l'abbé avec un sourire où lui aussi semblait tenir tout entier avec son expérience de prêtre parisien.

—A bientôt!....

—Le plus tôt possible, Madame.

CHAPITRE II

Quand la dame fut partie, le bureau de l'abbé Firmin était toujours en pareil état de poussière et de désordre; mais, sur cette poussière et ce désordre, flottait un petit parfum vague et tenace et joli qu'il retrouva, même le lendemain.

La conséquence de cette visite fut qu'il attendit avec une certaine curiosité ce fameux Dominique, ce petit gas prodige sur le passage duquel se retournaient les passants, et auquel peu d'enfants pouvaient être comparés.

Il apparut le jour de l'ouverture des catéchismes. Comme la séance était le matin à 9 heures, ce fut l'institutrice, "Mademoiselle", qui conduisit l'enfant.

L'abbé, ne le connaissant pas encore, le mit n'importe où. D'ailleurs, ce jour-là, l'abbé Firmin était toujours sur des charbons ardents; deux bonnes douzaines d'enfants, souvent avertis par leurs parents, arrivaient avec la volonté très arrêtée d'être les premiers du premier banc; et il y avait à ce sujet des petites passes d'armes analogues à celles des serins ou des bengalis en cage.

Tant que le conflit n'existait qu'entre les enfants, il se solutionnait assez facilement, l'abbé, par principe, ne faisant aucun placement. Cela finissait toujours bien par se "tasser", comme on dit au régiment.

La chose devenait plus grave quand les parents s'en mêlaient et jetaient confusément dans la balance, en dehors de toute note de catéchisme, leurs opinions politiques ou le poids de leur fortune.... Quand, par exemple, Mme de N...., royaliste bien connue, ou M. Z....., bonapartiste fougeux, ou Mme Y...., femme du directeur de la Banque Nationale, entendait que son rejeton eût le pas sur la progéniture d'un ministre républicain, fût-il devenu président de la République!....

Alors le catéchisme devenait pour les initiés une sorte de champ clos d'où l'abbé se tirait par sa philosophie patiente.... les choses ayant une logique intrinsèque et tendant d'une manière insensible mais fatale vers leur axe.

Cette année fut moyenne, et les difficultés de milieu, de race ou de dynastie se résolurent assez vite.

Aussi l'abbé Firmin avait-il l'esprit tranquille quand, la première séance étant finie, "Mademoiselle" présenta Dominique, le dernier, afin évidemment que l'on pût parler plus à loisir.

Dans la circonstance, Mademoiselle était une copieuse Bavaroise qui parlait allemand, anglais, et aussi français.

Elle répéta avec la même conviction que "Madame" l'éloge de son élève. Pendant qu'elle parlait, l'abbé, assis à son bureau buté contre la Table de communion, regardait ce fameux petit Dominique.

Vraiment, il était sympathique.

De taille moyenne, bien pris dans un complet bleu, col marin, yeux très célestes et cheveux très blonds, il semblait intelligent, bien élevé, et surtout timide.

L'abbé le détaillait, pendant que Mademoiselle prolongeait son éloge avec exagération.

Et de cet éloge, Dominique semblait gêné.

Evidemment, il eût préféré être à jouer au Bois.

—Eh bien! conclut l'abbé, maintenant je connais Dominique. Je vous promets de le suivre spécialement, et nous tâcherons d'en faire un homme, comme me l'a demandé l'autre jour sa chère maman.

Ce fut le premier contact. L'abbé les regarda s'en aller tous les deux. Mademoiselle, copieuse et correcte, toute compénétrée de l'importance de sa mission; lui, timide, ayant peur de faire du bruit, d'accrocher une chaise, marchant à la dernière mode sur la pointe des pieds, comme une chèvre sur des oeufs.

Cette première séance se répéta à peu près pendant deux ans, avec les mêmes formules, le même cérémonial extérieur, l'abbé ne sachant pas au juste quel travail réel il faisait derrière ce vernis de bienveillance mondaine.

Puis, ce fut la première Communion.

L'enfant s'y était bien préparé; il avait purifié et repurifié son âme. Comme vraiment il avait beaucoup appris, ses rédactions fidèles et soignées, l'abbé, sans faire aucune faveur, l'avait nommé "intendant de catéchisme", dignité qui n'alla pas sans susciter quelques jalousies, lesquelles mirent la maman au comble de la joie. Mais l'enfant était méritant et certainement une des plus belles âmes du catéchisme. Naturellement, on le combla de cadeaux, et ce fut un vrai musée que l'abbé traversa le lendemain du grand jour, en allant faire la visite qu'avait sollicitée Mme Yholdy.

Il y avait de tout, depuis des crucifix jusqu'à des boutons de manchettes, en passant par un magnifique chronomètre de marine offert par "M. Anastase", l'oncle de l'enfant.

Dominique semblait peu touché de cette profusion qui lui enlevait jusqu'à la joie d'un désir.

Et l'abbé posait des jalons: l'enfant avait donc autour de lui sa mère, Mme Yholdy, son oncle, une institutrice; le père était mort, les amis paraissaient nombreux mais exotiques; et au milieu de tout ce monde, l'enfant semblait si seul, si timide, que le vicaire sentit monter en lui un véritable sentiment de compassion, sentiment contre lequel d'abord il lutta presque.

Fils d'ouvrier aisé, mais d'ouvrier — son père construisit des wagons pour une Compagnie de chemin de fer — l'abbé était né dans les copeaux, avait été élevé très sérieusement, enlevant à force de travail tous les premiers prix, il était, pour employer une expression consacrée, "fils de ses oeuvres".

Aussi avait-il dans le sang une certaine tendance à être plus sévère pour ceux de ses paroissiens qui naissent en haut de l'échelle sociale.

Il réclamait d'eux une sorte d'équation entre leur rendement social et l'immensité des avantages qu'ils trouvaient dans leur luxueux berceau, hérédité d'affinement, pluralité des langues, éducation mondaine, instruction secondaire, vision de belle nature ou de voyage, puissance que donnent l'argent et les relations.... etc.

Quand ils avaient le sentiment de leur responsabilité future, et surtout quand ils s'y préparaient, l'abbé était très bon pour eux, car la démocratie aux manieurs d'hommes et multiplicateurs de haute énergie.

Mais, quand les enfants ne songeaient qu'à profiter et à jouir.... quand un grand nom ou une grosse situation sociale ne se présentait pas en leur conscience comme synonyme de "grands devoirs", alors, pour leur bien, pour susciter l'homme endormi en eux, l'abbé les piétinait:

—Vous êtes des armes de luxe, des bibelots d'étagère, des crayons taillés trop fin, et avec lesquels la France ne pourra pas écrire sa grande histoire....

Dominique avait "encaissé" quelques-unes de ces boutades, mais elles avaient tellement réagi en lui que l'abbé maintenant prenait des précautions. L'enfant lui expliquait si franchement son cas: il voyait son devoir, il se savait riche, très riche, fils unique, hélas, lui qui aurait tant désiré des frères et des soeurs.... Ce devoir, il voulait se préparer à le remplir. Mais il se sentait faible, très faible; moralement, il n'avait pas de colonne vertébrale....

Et dans son explication enfantine, l'abbé lisait la vérité comme en un livre ouvert. Quel était le père, son caractère, son hérédité..? L'abbé n'en savait rien.

Mais c'était là un facteur secondaire, car, évidemmennt, le garçon tenait de la mère. Ce qui arrive d'ailleurs fréquemment, Dieu "nattant" pour ainsi dire les hérédités.... le fils à son père, afin que le caractère masculin ou féminin n'aille pas en s'accusant en des personnalités tellement tranchées, que le courant de sympathie providentielle ne passerait plus.

Dominique était sa mère.

L'abbé apprit un jour que cette mère était créole, ce qui aggravait encore l'hérédité, et il en conçut un désir plus grand de faire "émerger" cet enfant en l'aimant, en le soutenant, en l'entraînant dans des oeuvres d'abord faciles, puis plus pénibles à la nature et qui, peu à peu, lui forgeraient une volonté.

Quand Dominique lui parlait, lui ouvrait son âme, l'abbé avait souvent l'impression d'un enlisé qui crie "au secours."

(à suivre.)

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. — Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. — Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

CREDIT SOCIAL: SOCIALISME OU COMMUNISME ?

M. le Rédacteur,

Le Crédit Social est-il dans ses applications du Socialisme?

La question ainsi posée demande évidemment l'énoncé des principes dominants du Socialisme. Ceux-ci tels que définis par Karl Marx, l'un des fondateurs du Socialisme contemporain sont au nombre de trois:

Incorporation à la communauté des moyens de production;

Répartition des objets de consommation;

Retour des biens à la collectivité.

M. Aberhart ne se propose-t-il pas d'étatiser la production; toute la production? L'étatisme généralisé de la production n'est-il pas de par lui-même l'application pure et simple du premier principe socialiste tel qu'énoncé ci-dessus?

M. Aberhart ne se propose-t-il pas de distribuer, graduellement et à tous, une allocation mensuelle dans le but de se procurer les objets de consommation? N'est-ce pas là l'application pure et simple du second principe socialiste?

M. Aberhart n'a-t-il pas écrit une brochure intitulée: "The Douglas System of Economies" largement distribuée en Alberta et dans laquelle il n'est rien moins question que d'un possible transfert des assurances sur la vie et autres documents susceptibles de produire de l'argent, du paiement de tous salaires en "crédit" au lieu d'argent? N'est-ce pas là encore l'application pure et simple du troisième principe de Karl Marx?

Peut-on encore exprimer plus clairement la vieille formule socialiste: "Prendre l'argent là où il est?"

Si M. Aberhart en parle moins aujourd'hui, rien ne prouve qu'il a définitivement écarté le projet de mettre a exécution les principes de spoliation que contient cette brochure et elle a au moins le mérite de prouver combien lorsqu'on commence a appliquer les principes socialistes la pente est dangereuse et glissante.

D'ailleurs, Lénine lui-même n'a-t-il pas dit lors de la promulgation de son nouveau code agricole, le 14 février 1919:

"Si jusqu'à ce jour le Gouvernement a toléré la propriété personnelle du paysan, elle n'a pas plus aucune raison de subsister maintenant que la socialisation générale du pays est partout accomplie."

Les doctrines implacables du communisme triompheront toujours du socialisme, elle en sont les suites et la conséquence inévitables.

Il en est d'autres d'ailleurs; mais je n'en veux nommer qu'une: **La Dictature.**

N'est-ce pas en effet le Socialisme qui a conduit l'Allemagne, l'Italie, la Russie à la Dictature?

Et puisque nous parlons de la Russie, ne va-t-on pas, comme on l'a fait là-bas, ressusciter pour nous, pour faire valoir et exploiter les ressources naturelles de la province sur laquelle le crédit sera basé; l'antique servage en intaurant, de gré ou de force par la suppression de l'allocation mensuelle, le travail forcé? D'après cette monstrueuse innovation, s'ajoutant à la dictature, ne perdrions-nous pas le plus grand de tous nos biens: La Liberté?

Car nous savons que le Léninisme et le Fascisme ont sonné en Russie et en Italie? Un homme qui aujourd'hui à Moscou proférerait une parole contre le régime serait à peu près sûr de n'avoir pas, demain, à renouveler sa déclaration.

Entre le bolchévisme et le fascisme si différents pourtant par tant de points, il en existe un de commun qui est la négation théorique et pratique du libéralisme.

Il y a dans les deux pays une dictature: en Russie celle d'un parti, en Italie celle d'un homme. Lequelle nous réserve Monsieur Aberhart?

Ah! que ceux d'entre vous qui se font les apôtres de la loi sainte de justice et de fraternité que Lénine promulgua sur le Sinaï de la Moscova et prêchée dans ce pays par M. Aberhart mesurent les suites catastrophiques de leur entreprise et les incurables ravages de la tempête qu'ils contribuent à déchaîner.

Et pour vous faire mieux comprendre encore combien on vous trompe, laissez-moi vous rappeler la fulgurante apocalypse du Grand Bakounine, le révolutionnaire Russe:

"A Moscou sera brisé l'esclavage de tous les peuples.

"De Moscou s'élèvera la sublime étoile qui désormais dirigera l'humanité vers le bonheur."

Lénine d'ailleurs, n'a-t-il pas lui-même proclamé:

"Désormais l'administration de l'Etat ne sait servir uniquement que l'intérêt des classes pauvres, d'après le droit nouveau, les maîtres absolus de la Russie, les seuls maîtres auxquels il soit permis d'obéir sont les prolétaires."

Voilà l'Evangile nouveau qui devrait assurer le bonheur des Russes, nous ne savons que trop hélas! ce qu'ils sont, depuis, devenus. Ne ressemble-t-il pas comme un frère à l'Evangile que nous prêche aujourd'hui M. Aberhart?

Jean Rouillon, notaire.

Les prix du marché

Prix à Edmonton.

No 1 Nord	64
No 2 Nord	61
No 3 Nord	15½
No 4 Nord	51
No 5 Nord	42½
No 6 Nord	41½
Fourrage	37½

Avoine—

No 2 CW	24
No 3 CW	22
Fourrage	20

Orge—

No 3 CW	19½
No 4 CW	16½
No 5 CW	14½

Seigle

No 2 CW	20
No 3 CW	16½
No 4 CW	13½

Bétail—

Taures de choix	4.50 à 5.00
Taures moyennes	3.50 à 4.00
Bouvillons de choix	5.00 à 5.50
Bouvillons moyens	4.00 à 4.50
Vaches de choix	1.50 à 2.50
Vaches moyennes	1.00 ã 1.50
Taureau	1.00 à 1.50
Agneaux de choix	5.50 à 6.00
" moyen	4.00 à 5.00
Moutons d'un an	3.50 à 4.50
Veaux de choix	5.00 à 5.50
Commun à moyen	3.00 à 4.50
Porc de Bacon	8.75

Boeufs d'engrais—

Choix	2.50 à 3.00
Autres	1.50 à 2.50

Crème—

Spécial	15
No 1	13
No 2	10

Oeufs- Variations quotidiennes.

Grade A	15
B	12
C	10

Beurre—

No 1, en boite	21½
Enveloppé, No 1	21
Enveloppé, No 2	20
Enveloppé, No 3	19

UN SEUL PARTI REPRESENTE EN NOUV.-ECOSSE

Le parti libéral a remporté à la dernière élection provinciale de la Nouvelle-Ecosse, les 30 sièges de la législature.

Le premier ministre élu a déclaré "qu'il n'y avait pas de nécessité à ce que des députés soient élus pour s'opposer au gouvernement."

C'est la première fois dans toute l'histoire du Canada qu'il y a une législature sans opposition.

M. Lea, le premier ministre élu est fermier de profession. Son parti était représenté par 12 membres dans la dernière législature.

En apprenant la nouvelle, M. MacMillan, le premier ministre défait a donné les commentaires suivant: "Les faits parlent d'eux-mêmes. Je n'ai rien à dire."

M. STEVENS ET LE FRANCAIS

La presse de langue française se croyait donc avoir mérité un peu d'égard. Lorsqu'on apprit que M. Stevens devait annoncer son programme, deux journaux, au moins, lui ont demandé de faire traduire cette importante pièce. Affaire de justice, après tout. Les journaux de langue anglaise ont eu le texte au cours de la matinée, texte qu'ils ont passé à l'atelier sans surcharger la besogne ordinaire. Les journaux de langue française ont dû traduire le document. M. Stevens prétend qu'il entre dans la lutte pour obtenir pour tous: industriels, commerçants et producteurs, juste concurrence. Pourquoi n'a-t-il pas mieux compris que chaque fois que la "nouvelle" officielle est donnée en anglais seulement, nos journaux subissent une injuste concurrence? Ce raisonnement ne dit-il rien à l'ancien président de la commission royale qui a fait enquête sur les méthodes commerciales déloyales?

LA LOI DES COMPAGNIES

OTTAWA — Une proclamation du gouverneur général suppléant, M. Lyman-P. Duff, annonce que la loi modifiant la loi des compagnies 134, entrera en vigueur le 15 septembre prochain. Il est à propos, dit la **Gazette officielle**, qu'une proclamation soit lancée, mettant la totalité de la loi en vigueur, mais accordant une période de temps raisonnable durant laquelle une occasion puisse être donnée aux compagnies qui tombent sous les dispositions de la loi, de faire des arrangements préliminaires en vue de s'y conformer.

LONDRES — 45 députés conservateurs de la Chambre des Communes et 30 conservateurs de la Chambre des Lords se sont groupés pour "promouvoir" l'émigration dans l'empire. Reconnus comme le "groupe de la politique impériale", ils déclarent que leur politique repose sur "le véritable espoir tory dans le développement de l'empire."

A leur avis, l'unique solution à l'épidémie chronique du chômage en Angleterre est un vaste mouvement d'émigration, et ils disent qu'il y aurait lieu d'envoyer 150,000 familles anglaises dans les Dominions et colonies. Le premier ministre de la Rhodésie du Sud serait favorable à un semblable mouvement d'immigration, et le groupe enverra trois délégués au Canada examiner la possibilité d'envoyer des émigrés au Canada, mais après les élections générales.

BEAUMONT

La neuvaine à la bonne Ste-Anne fut très bien suivie. Beaucoup de communions et une assez nombreuse assistance à la messe tous les jours. Plusieurs se rendirent au pèlerinage.

Samedi nous avons eu une très forte tempête électrique. La foudre est tombée à 7 ou 8 endroits. Plusieurs ont eu des chocs assez pour tenir le lit, dimanche. Nous espérons que rien ne résultera de ces chocs et désirons ne pas revoir une semblable chose.

Depuis quelques jours la grêle nous menace. Hier nous en avons même eu un peu. Heureusement qu'elle n'était pas poussée par le vent; car elle était plus grosse que des noisettes. Aucun dommage n'est rapporté.

Hier dimanche le 28, nous avions le plaisir d'avoir la visite de R. Sr Ste Sophie partie depuis cinq ans et revenue à l'hôpital de la Miséricorde. Elle était accompagnée d'une autre religieuse de la Miséricorde et visitait sa mère, Mme Adélard Maltais.

Une autre jeune fille nous laissait hier au soir pour Trois Rivières, où elle entre chez les Filles de Jésus. C'est Mlle Colombe Bilodeau. A cette jeune fille nos voeux de persévérance. Beaumont fait sa part en fait de religieuses. Nous espérons que quelques jeunes gens se décideront et nous donneront quelques curés.

Mme Georges Bernard nous laissait, hier, pour l'Est où elle assistera à l'ordination de son fils, Prosper. A lui aussi nos meilleurs voeux.

M. Charles Tremblay parti pour la Belgique il y a sept ans est en visite chez sa mère, Mme Pierre Royer.

Mme Joseph Taillefer est en visite chez M. Adélard Royer.

MM. Léo et Maurice Roberge retournent à Coal Valley après avoir passé quelques semaines de vacances, ici.

Mme Bernard Lambert qui était en visite chez Mme Edmond Vallée sa mère est retournée en Califrnie, en autobus.

M. Théophile Chalifoux et sa Dame de Morinville sont en promenade chez leurs enfants d'ici. Ils sont accompagnés de M. Joly de Montréal qui se dit charmé de notre belle province.

Un accident assez grave est arrivé à notre jeune paroissien M. Robert Chalifoux qui se fit ruer par son cheval et fut ramassé sans connaissance et transporté à l'hôpital où il dut subir une grave opération. Son état est cependant assez bon. Nous lui souhaitons prompt et complet rétablissement. —Corr.

STE-LINA

Vendredi dernier le 26 juillet courant, la famille Surette était plongée dans de deuil lorsqu'une roue de la voiture de M. Jos. Lozeau passa sur la tête de leur plus jeune fils, Alphonse, âgé de 21 mois. L'enfant fut amené d'urgence par M. L. Mageau de Mallaig à l'hôpital Ste Thérèse de St-Paul où il espira quelques minutes plus tard.

La dépouille mortelle fut inhumée samedi après-midi au milieu d'un concours d'amis.

Dimanche soir, les musiciens de la fanfare de Killam de retour du Lac-La-Biche où ils avaient pris une part active au pique-nique du "Crédit-Social" échouèrent à Ste-Lina entre deux orages.Transis de froid, ils se firent héberger au village.

M. P. Bellerive et ses fils se rendaient au Lac-La-Biche pour prendre part au pique-nique du 26 juillet. Se rendaient en villégiature au même lac, M. et Mme H. Mageau, Mme L. Mageau et Mme P. Bourgeois.

Baptême: Marie Rose Aimée Laurette, née le 13 juillet de Edgar Podoin et Annette Gosselin. Parrain et marraine: M. et Mme Jos Gosselin.

Nous désirons remercier par la voix du journal tous ceux qui nous adressèrent leur témoignage de sympathie à l'occasion de la mort de notre enfant; M. et Mme H. Surette.

OTTAWA NE VEUT PAS LES NOURRIR

OTTAWA — La ville d'Ottawa n'a aucunement l'intention de nourrir et de loger les marcheurs, grévistes des camps de concentration, qui ont envahi la capitale par centaines. C'est ce qui a été déclaré, à une délégation de grévistes qui s'est présentée au bureau des commissaires hier.

LE PARTI CONSERVATEUR DE L'ALBERTA

PRINCIPES et PROGRAMME

REFORME RECONSTRUCTION RECOUVREMENT



D. M. DUGGAN,
Chef du Parti Conservateur en Alberta.

PRINCIPES

1. **Le maintien de la forme constitutionnelle britannique et du gouvernement parlementaire.**
2. **La conservation des institutions que nous avons actuellement jusqu'à ce que nous puissions les changer pour de meilleures et sans danger.**
3. **Initiative individuelle et contrôle gouvernemental des entreprises de façon à prévenir l'exploitation et les abus.**

PROGRAMME

1. **Coopération avec tous ceux qui tiennent foncièrement le même point de vue essentiel et les mêmes principes que nous et qui désirent coopérer avec nous pour mettre en force, franchement en opposition au "Crédit Social," ces principes dans la province d'Alberta.**
2. **Economie et efficacité dans le gouvernement.**
   (a) Un budget équilibré;
   (b) Refonte et consolidation des dettes provinciales et municipales à des taux réduits d'intérêt;
   (c) Réduction de 63 à 34 des membres de la législature et réduction substantiel dans le corps ministériel provincial;
   (d) Réorganisation des gouvernements municipaux et du gouvernement provincial sur de saines bases, afin d'établir et promouvoir l'économie et de réduire les dépenses;
   (e) Réajustement des responsabilités et des pouvoirs (ceux de taxer y compris) entre le gouvernement du Dominion, celui de la province et ceux des municipalités;
   (f) Coopération avec le Dominion et les autres gouvernements provinciaux afin d'éviter un fonctionnarisme exagéré
3. **Restauration du Crédit et placement du Capital:**
   (a) Rappel de la législation inutile qui empêche l'affluence du Capital;
   (b) Préparer un crédit intermédiaire et à court terme pour les fermiers;
   (c) Encourager l'établissement de nouvelles industries de façon à diversifier les moyens d'existence;
4. **La Finance de l'éducation:**
   (a) La province assumera la responsabilité de payer les instituteurs selon une liste de prix convenables fixés par elle;
   (b) Une réduction substantielle sur la taxe foncière pour fins éducationnelles;
   (c) Les fonds financiers seront garantis par la province, et de ce réduiront les coûts d'intérêt.
5. **Services sociaux:**
   Maintien de tous les services publics et sociaux tels que la Compensation des Ouvriers, l'Assistance Máternelle, les Pensions de Vieillesse, etc....
6. **Le contrôle gouvernemental de la production et de la distribution de l'huile.**
7. **L'Assurance contre les sauterelles et la sécheresse.**
8. **Grandes routes et routes commerciales:**
   Un vaste programme de bons chemins permanents afin de donner aux fermiers des chemins commerciaux et d'encourager les touristes par de solides grandes routes en tout temps de la saison.
9. **Secours au chômage:**
   Les municipalités seront relevées de toute obligation en rapport avec le secours-chômage.
10. **Le travail et les conditions de travail:**
    (a) Une semaine de 5 jours dans toutes les branches du commerce et de l'industrie;
    (b) Un taux minimum de salaire pour hommes et femmes;
    (c) Contrat collectif dans la fixation des taux.
11. **Taux de freight et tarifs:**
    Demande de réduction des taux de freight sur les produits primaires et de réduction des tarifs sur la machinerie aratoire.
12. **Législation fédérale:**
    Coopération avec le gouvernement fédéral pour la mise en opération de l'Acte des Marché, de l'Acte des Concordats agricoles, de la législation requise pour donner effet aux conclusions de la Commission d'enquête, Coopération pour mettre à effet le programme-réforme de M. Bennett.

LE PARTI CONSERVATEUR DE L'ALBERTA
LE PARTI DE LA CO-OPÉRATION



PAGE AGRICOLE

CANADA "1935"

AGRICULTURE

(SUITE)

Industrie minotière. — Cette très importante industrie se rattachant à la culture des champs qui est la minoterie remonte à l'établissement des Français à Port Royal (maintenant Annapolis, N.-E.) en 1605. La minoterie était de fait d'une nécessité absolue aux premiers colons. Les guerres napoléonniennes donnèrent naissance au commerce d'exportation et durant le demi-siècle qui suivit, les moulins furent étroitement associés à l'histoire commerciale et bancaire du pays. La production minotière sur une grande échelle commença avec la compétition des deux procédés, à meules et à cylindres. Vers 1880 le procédé à cylindres avait affirmé sa suprématie; les moulins locaux furent remplacés par de grandes minoteries servies par des élévateurs centraux. La haute qualité du blé canadien fut reconnue par tout l'univers et les exportations de blé et de farine prirent rapidement de l'expansion.

Le nombre de moulins en 1932, d'après un relevé préliminaire, est de 1,290, comprenant plus de 1,000 moulins régionaux, le capital s'élève à $58,283,212, tandis que la valeur des produits est de $84,748,800. Les exportations de farine de blé en l'année fiscale 1868-69 se composaient de 375,219 barils, valant $1,948,696. Ce n'est qu'en l'exercice 1898 que le Canada dépassa le million, quand 1,249,438 barils, d'une valeur de $5,-425,760 furent exportés. Ce chiffre est monté à 12,021,424 barils, valant $61,896,251 l'année terminée le 31 juillet 1924, année exceptionnelle entre toutes par ses exportations. Les exportations reculèrent à 5,-454,636 barils en 1933-34, valant $19,477,652. Normalement le Canada occupe le second rang mondial comme pays exportateur de farine de blé, n'étant surpassé que par les Etats-Unis.

Le record établi par l'industrie minotière du Canada, en 1928-1929 avec 20,872,094 barils, ne s'est pas maintenu depuis lors. Le blé moulu dans les minoteries commerciales se totalise, la campagne finissant le 31 juillet 1933, à 66,791,977 boisseaux et la farine à 15,012,-865 barils. Les chiffres préliminaires de la campagne terminée le 31 juillet 1934 sont : 66,724,967 boisseaux de blé et 14,954,974 barils de farine.

La capacité quotidienne des minoteries en 1933-1934 approchait 105,000 barils. Le plus grand moulin du Canada a une capacité quotidienne de 12,000 barils tandis que sa plus forte compagnie minotière contrôle une capacité quotidienne de 18,725 barils.

REGLEMENTATION DU COMMERCE DU BLE ET DE LA FARINE DANS LES PAYS D'EUROPE

Espagne

Le blé ne peut être importé en Espagne que moyennant l'autorisation du Ministère de l'Agriculture, qui spécifie les quantités à être importées et qui peut aussi changer les droits de douane sur le blé selon que les prix mondiaux se comparent à ceux qui ont cours sur le marché espagnol.

Du change étranger ne peut être obtenu en Espagne que sur demande de l'importateur, par l'intermédiaire de sa banque, au Bureau pour la Surveillance du Change à Madrid.

Depuis un certain nombre d'années, le Gouvernement espagnol donne, au moyen de tarifs, le monopole de leur marché domestique aux producteurs de blé du pays. La tendance vers la surproduction est devenue prononcée sous l'effet d'un prix fixé officiellement. Comme il n'y a aucun marché de blé livrable organisé en Espagne, les prix ont toujours été bouleversés par la pression exercée pour vendre après la moisson. Il en résulte que vu le surplus actuel et les perspectives d'une excellente récolte cette année, l'intervention du Gouvernement sur le marché du blé est à l'étude.

La farine de blé ne peut être importée en Espagne que moyennant un permis émis par le Ministère de l'Agriculture. Il n'y a aucun règlement sur le mélange ou le classement affectant les importations.

Portugal

L'importation du blé au Portugal n'est possible qu'en vertu d'une autorisation par décrets spéciaux. Ceux-ci spécifient les quantités qui peuvent être importées et les droits de douane payables. Ces droits sont prélevés à un taux destiné à égaliser les prix courants sur les marchés mondiaux et ceux des marchés domestiques.

Aucun système de contingents gouvernant les importations de blé n'a été institué au Portugal. Cependant, toute importation a été mise entre les mains de la Fédération Nationale des Minotiers, un organisme qui travaille conjointement avec la Fédération Nationale des Producteurs dans le but de rationaliser l'industrie meunière.

La Fédération Nationale des Minotiers non seulement restreint l'importation du blé, mais aussi surveille la distribution de la céréale domestique aussi bien qu'importée aux minotiers portugais.

La restriction sur le change, telle qu'en vigueur aujourd'hui au Portugal, a un caractère simplement formel, et aucune difficulté ne se présente lorsqu'il s'agit de faire des paiements pour des marchandises importées. La politique du Gouvernement semble être de faciliter les transactions du commerce extérieur et de ne prendre aucune mesure susceptible de restreindre la sortie de l'argent.

La farine de blé ne peut entrer au Portugal que sur sanctions d'un décret ministériel. Comme dans le cas du blé, les droits de douane payables sur ces importations sont spécifiés lors de l'émission du décret.

Le jus de pommes est peut-être la matière première la plus facile à trouver pour la fabrication du vinaigre dans la plupart des parties du Canada, et il se fait plus de vinaigre de cidre que d'autres espèces à la maison.

COOPERATIVE DE CONSOMMATION

ENTREPRISE POSSIBLE

Le mouvement coopératif a fait son apparition au Canada, vers 1900.

Chose singulière, sauf pour les coopératives d'épargne et de prêts, les citadins, et en particulier les travailleurs, n'ont fait aucun effort sérieux pour organiser des coopératives de Consommation.

A quoi cela s'en tient-il ?

A ce qu'ils n'ont vu de salut que dans la hausse indéfinie des salaires.

S'ils avaient dépensé une partie de leurs énergies syndicales, à étudier l'organisation du "vivre à meilleur marché" par les coopératives de Consommation, la question ouvrière serait bien prête d'être réglée. Au reste, dans Rerum Novarum, Sa Sainteté Léon XIII avait indiqué cette voie.

On ne l'a pas prise. Pourtant c'était bien là la solution du problème social. Des jeunes reprennent ces idées. A preuve, cette dernière partie de l'étude de M. G. Filion :

"Pour donner plus de force et plus d'ampleur à ces coopératives groupant différentes catégories de producteurs, dit-il, il faut leur superposer un organisme de soudure sous forme de fédération.

Cet organisme s'occuperait de trouver des débouchés, d'effectuer les ventes pour le compte des sociétés locales, d'encourager la sélection des produits, de faire de la publicité, d'une façon générale de coordonner et d'orienter les efforts. En outre, il servirait de bureau d'achat pour le compte des sociétés locales. En groupant les commandes et en traitant directement avec les fabricants, il obtiendrait des escomptes appréciables sur l'achat d'engrais chimiques et alimentaires, de machines aratoires, d'une façon générale des articles de grande consommation à la ferme.

* * *

Le but de la coopération, c'est d'atteindre directement le consommateur.

L'organisation des producteurs ne peut à elle seule donner ce résultat. Le corollaire naturel de la coopération de production, c'est la coopération de consommation.

Elle est la réplique ou, pour mieux dire, la contre-partie à la ville de ce qui existe à la campagne.

Les denrées de grande consommation sont de nos jours sujettes à monopole. Nous avons signalé au passage le trust de la laiterie et le trust de la boucherie; nous aurions pu mentionner ceux de la boulangerie, du combustible, du vêtement. Par conséquent, pour satisfaire nos besoins primaires comme l'alimentation, le chauffage, le vêtement, nous dépendons du bon vouloir de quelques grosses entreprises qui pourraient, s'il leur en prenait fantaisie, nous mettre à la diète et qui, en tout cas nous exploitent odieusement. C'est en vain qu'on crie à l'injustice et qu'on réclame la protection des pouvoirs publics.

L'organisation des citadins en sociétés coopératives de consommation est le seul et unique moyen de renverser la dictature des monopoles. Le reste n'est que verbiage ou politicaillerie.

Qu'il s'agisse de production, de transformation, de vente ou de consommation, la coopération jouera dans un avenir prochain un rôle de premier plan dans l'organisation économique du Québec, car elle est la formule économique de l'avenir.

C'est bien là aussi notre opinion.

Louis ARNEAU.

IMPORTANCE DU NOUVEAU SYSTEME D'IDENTIFICATION

POUR LES ELEVEURS DE PORCS

Il semble d'après les renseignements reçus par la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture que les éleveurs de porcs n'apprécient pas autant qu'ils le devraient l'importance des nouveaux règlements qui viennent d'être promulgués sous la Loi des généalogies du bétail, et qui prescrivent que tous les porcs nés au Canada depuis le 1er janvier 1935, doivent être identifiés par un tatouage ou par une plaque à l'oreille avant l'âge de huit semaines ou avant d'être sevrés.

Si un éleveur décide de tatouer ses porcs, il doit s'adresser au Bureau national canadien de l'enregistrement du bétail à Ottawa, qui lui fournira des lettres d'identification; s'il préfère l'emploi de plaques d'oreilles, il doit également s'adresser à la même organisation pour avoir ces plaques. Ce n'est pas lorsque l'identification exacte des porcs est établie que l'on peut procéder à l'enregistrement officiel. Disons également que l'exportation de porcs de race pure sur les Etats-Unis ne peut se faire sans cette identification. Ce système, bien suivi, fournit un moyen d'identification positif et distinct pour tous les porcs enregistrés au Canada. L'avantage pour l'acheteur est qu'un rapport précis est établi avec les certificats de généalogie des porcs.

L'adoption de ce nouveau mode d'identification permet de vendre aisément des porcs de race pure comme sujets enregistrés et l'on sait qu'il existe aujourd'hui une vive demande pour les porcs de race pure.

Les parcs à bestiaux de Williams Lake, C.-B., sont au centre d'un empire en miniature, avec le pays de Cariboo à l'est et le pays de Chilcoten à l'ouest. On peut se faire une idée de l'immensité de ce territoire quand on sait qu'il faut trois semaines pour conduire des boeufs depuis les parcs à bestiaux jusqu'aux ranches les plus éloignés, tandis que la majorité des animaux qui viennent de l'ouest de la rivière Chilcoten mettent dix jours à faire le trajet.

Il n'y a pas de gens plus vides, que ceux qui sont pleins d'eux-mêmes.

Notes Agricoles

Une étude conduite pendant trois ans par le Service de la production économique des fibres industrielles de la Division des fermes expérimentales, a fait voir que la graine de lin produite au Canada donne une quantité de filasse plus forte mais une quantité de graine importée.

Les exportations d'oeufs canadiens des ports des provinces maritimes sur les Bermudes et les Antilles britanniques ont augmenté en ces dernières semaines, exerçant une influence favorable sur le commerce de ce produit.

A une réunion récente, les éleveurs de boeufs de boucherie de la Colombie-Britannique ont adopté une résolution approuvant le Service du classement du boeuf du Ministère fédéral de l'Agriculture et demandant que le classement et le marquage de toute la viande de boeuf soient rendus obligatoires.

De concert avec la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture, l'association des éleveurs de moutons de l'île du Prince-Edouard s'efforce à nouveau d'encourager la vente des laines cette année par l'intermédiaire de l'Association canadienne des producteurs de laine.

Les produits agricoles canadiens occuperont une place en vue à l'exposition industrielle d'Utrecht, Hollande, qui doit avoir lieu en mars 1936. La Hollande importe des quantités considérables de denrées alimentaires canadiennes de matière première et de produits ouvrés.

La quantité de boeuf marqué vendue au Canada en mai 1935 s'est chiffrée par 4,123,702 livres. En mai 1934 elle avait été de 4,286,360 livres, mais il y a en réalité augmentation pour 1935, parce que mai en 1934 était un mois de cinq semaines tandis que mai en 1935 n'en comptait que quatre. En mai 1931 la quantité vendue avait été de 1,798,265 livres, un chiffre que l'on jugeait satisfaisant à cette époque, mais qui n'était que le commencement d'une initiative qui est devenue hautement appréciée depuis.

Des cerises cueillies à Fort Erie, Ont., ont été transportées à Winnipeg récemment par aéroplane; la distance, qui est de 1,185 milles, a été couverte en neuf heures et 40 minutes.

Pendant les 27 semaines finissant le 4 juillet 1935, le nombre de porcs classés au Canada a été de 1,595,292, dont 537,-749 ont été classés en vie aux parcs à bestiaux, 1,020,019 en vie aux salaisons, et 37,524, après abatage.

Les importations de blé canadien en Italie sont restreintes non seulement par des droits de douane relativement élevés — plus de six dollars par 100 kilos — mais aussi par l'application de la Loi du mélange du blé. Cette Loi oblige les meuniers italiens à employer 99 p. c. de blé italien dur et tendre, ne laissant que un pour cent de blé étranger dans le produit fini. Malgré tous ces obstacles, le Canada a exporté 24,512 tonnes métriques de blé dur, 18,-523 tonnes métriques de blé tendre, et 15,594 quintaux (220 livres par quintal) de farine de blé sur l'Italie en 1934.

LAUREATS DU CONCOURS DE FRANCAIS

CATEGORIE A: Elèves des pensionnats;
" B: Elèves externes des villes et villages;
" C: Elèves des écoles de campagne.

GRADE VIII

CATEGORIE "A"

(SUITE)

- Jules Laberge, Ecole Arctic, St-Vincent ... 59.2
- Robert Chalifoux, Ecole Beaumont, Beaumont ... 58.5
- Rollande Morin, Ecole Grandin, Edmonton ... 58.5
- Jeannette Therrien, Ecole St-Paul, St-Paul ... 58.2
- Jeanne Brochu, Ecole Thibeault, Morinville ... 58

CATEGORIE "B"

- Yvonnette Garneau, Ecole Sacré-Coeur, Légal ... 57.5
- René Boileau, Ecole Grandin, Edmonton ... 56.5
- Lauretta Casavant, Ecole Sacré-Coeur, Légal ... 56.5
- Yvonne Boisvert, Ecole St-Paul, St-Paul ... 56.2
- Stanislas J. Lavoie, Ecole St-Paul, St-Paul ... 56.2
- Gérard Lavallée, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton ... 55
- Aline Ethier, Ecole Thibeault, Morinville ... 54
- Madeleine St-Arnaud, Ecole Arctic, St-Vincent ... 53
- Jeannette Vaugeois, Ecole Sacré-Coeur, Légal ... 53
- Colette Lavallée, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton ... 52.7
- Marie-Anne Hurtubise, Ecole St-Paul, St-Paul ... 52.5
- Agathe Montpellier, Ecole Thibeault, Morinville ... 52.2
- Gertrude Bergeron, Ecole St-Paul, St-Paul ... 52
- Germaine Piquette, Ecole Arctic, St-Vincent ... 52
- Rose-Anna Potvin, Ecole St-François, Edmonton ... 51.6
- Fernand Joly, Ecole St-Paul, St-Paul ... 51.5
- Roger Gariépy, Ecole Grandin, Edmonton ... 51.2
- Roland Riopel, Ecole Thibeault, Morinville ... 51
- Annette Nault, Ecole Sacré-Coeur, Légal ... 50

CATEGORIE "C"

- Gabrielle Chouinard, Ecole St-Laurent, Brosseau ... 69.5
- Thérèse Limoges, Ecole Gougeon, Girouxville ... 67
- Jeanne Desnoyers, Ecole Frontenac, Morinville ... 66.8
- Léonie Rocque, Ecole Ste-Claire, Lamoureux ... 66.5
- Lucienne Ayotte, Ecole Belzil, St-Paul ... 62
- Rose-Eva Préfontaine, Ecole Diligence, Légal ... 61
- Jeannette Ouellette, Ecole Boudreau, Vimy ... 60.7
- Louis Chauvet, Ecole Springfield, Légal ... 57.5
- Armand Lessard, Ecole Légal-ouest, Légal ... 57
- Rita Lavallée, Ecole St-Laurent, Brosseau ... 55.7
- Helen Mageau, Ecole Grassy Island No 1, Mallaig, ... 55.5
- Bernard Poitras, Ecole St-Cyr, St-Paul ... 54.7

GRADE VI

CATEGORIE "A"

- Alice Desnoyers, Couvent Notre-Dame, Morinville ... 94.5
- Alfred Comeau, Juniorat St-Jean, Edmonton ... 94
- Fernande Lebeuf, Couvent du Lac La Biche ... 84
- Yvette Houde, Ecole consolidée de Donnelly ... 82.5
- René Thériault, Couvent St-Augustin, Peace River ... 82
- Emilie Girard, Couvent de l'Assomption, Edmonton ... 81.5
- Alice Ethier, Ecole consolidée de Falher ... 81.5
- Etienne Allarie, Couvent Notre-Dame, Morinville ... 80.5
- Marielle Côté, Couvent St-Augustin, Peace River ... 79
- Muriel LeNaour, Ecole consolidée de Falher ... 79
- Marguerite Coulombe, Couvent de l'Assomption, Edmonton ... 78.5
- Blandine Gaboury, Couvent St-Augustin, Peace River ... 77.5
- Ralph Sheehan, Juniorat St-Jean, Edmonton ... 76.5
- Louis Dansereau, Juniorat St-Jean, Edmonton ... 76.5
- André Albinati, Ecole consolidée de Falher ... 75.5
- Marguerite Tailleur, Couvent N.-Dame, Morinville ... 75
- Aline Caouette, Couvent N.-Dame, Morinville ... 75
- Emile Bellanger, Collège des Jésuites, Edmonton ... 73
- Marcelle Desaulniers, Ecole consolidée de Falher ... 71.5
- Martin Michaud, Juniorat St-Jean ... 70
- Madeleine Pariseau, Ecole consolidée de Donnelly ... 68.5
- Cécile Noel, Couvent St-Augustin, Peace River ... 68
- Harry Thomas, Juniorat St-Jean ... 67.5
- Henriette Martel, Ecole consolidée de Falher ... 67
- Léopold Brault, Collège des Jésuites ... 65
- Ferdinand Levesque, Ecole consolidée de Falher ... 63.5
- Germaine Chailler, Ecole consolidée de falher ... 63.5
- Jules Van Brabant, Juniorat St-Jean ... 61.5
- Jeannette Caouette, Couvent N.-Dame, Morinville ... 61.5
- Roger L'Heureux, Ecole consolidée de Donnelly ... 61
- Guy Johnson, Ecole consolidée de Donnelly ... 60.5
- Rachel Béland, Couvent Notre-Dame, Morinville ... 60
- Paul Hurtubise, Juniorat St-Jean ... 60
- Sylva Garon, Juniorat St-Jean ... 59
- Ovila Berlinguette, Collège des Jésuites ... 58.5
- Thérésa Roy, Ecole consolidée de Falher ... 58.5
- Yvonnette L'Heureux, Ecole consolidée de Donnelly ... 58.5
- Rachel Gervais, Ecole consolidée de Falher ... 58
- Yvonne Tanguay, Ecole consolidée de Donnelly ... 57.5
- Donald Ross, Juniorat St-Jean ... 57
- Georges Pelletier, Collège des Jésuites ... 56
- Paul Pelletier, Collège des Jésuites ... 54.5
- Wilfrid Genest, Juniorat St-Jean ... 52
- Philippe Gamache, Ecole consolidée de Falher ... 52
- Jeannette Lavoie, Ecole consolidée de Falher ... 51.5
- Marcel Garant, Ecole consolidée de Donnelly ... 50

CATEGORIE "B"

- Henriette Lirette ,Ecole Bonnyville, Bonnyville ... 85
- Behtha Guindon, Ecole Guy, McLennan ... 84.5
- Colette Deslauriers, Ecole Girouxville, GiGrouxville ... 84
- Claire Magnan, Ecole Coal Valley, Coal Valley ... 81.5
- Joseph Fouquette, Ecole Lafond, Lafond ... 81.5
- Maurice Gagné, Ecole Lafond, Lafond ... 80.5
- Laurier Como, Ecole Thibault, Morinville ... 80
- Cécile Sabourin, Ecole Bonnyville, Bonnyville ... 77.5
- Aimé Kéroack, Ecole Grandin, Edmonton ... 77.5
- Mariette Rondelet, Ecole Girouxville, Girouxville ... 76
- Thérèse Bouchard, Ecole St-Joseph, Fort Kent ... 75.5
- Ubald Laforce, Ecole Stcré-Coeur. Légal ... 74.5
- Maurice Robinson, Ecole Lafond, Lafond ... 73.5
- Madeleine Gouger, Ecole Bonnyville, Bonnyville ... 72
- Clément Brodeur, Ecole Grandin, Edmonton ... 70
- Anie Makzymiuk Ecole St-Paul, St-Paul ... 69.5
- Daniel Girouard, Ecole Girouxville, Girouxville ... 69.5
- Yvette Lacombe, Ecole St-Joseph, Fort Kent ... 68.5
- Emable Roy, Ecole Thibault, Morinville ... 67.5
- Romuald Bérubé, Ecole Beaumont, Beaumont ... 66.5
- Jeanne Voghell, Ecole Thibault, Morinville ... 66
- Lionel Larose, Ecole Sacré-Coeur, Légal ... 65.5
- Cécile St-Arnault, Ecole Arctic, St-Vincent ... 65.5
- Cécile Aucoin, Ecole St-Martin, Vegreville ... 65
- Simone Champagne, Ecole Thibeault, Morinville ... 65
- Richard Malo, Ecole Lafond, Lafond ... 64.5
- Bernadette de Moissac, Ecole St-Paul, St-Paul ... 64.5
- Evéline Gagné, Ecole St-Edmond, Edmonton ... 63.5
- Marie-Ange Bérubé, Ecole Beaumont, Beaumont ... 63.5
- Gérard Lacombe, Ecole Bonnyville, Bonnyville ... 63.5
- François Dusseault, Ecole Girouxville, Girouxville ... 63.5
- François Dumas, Ecole Girouxville, Girouxville ... 63.5
- Aimé Malo, Ecole Lafond, Lafond ... 63.5
- Rollande Mathot, Ecole St-Aubin, Chauvin ... 63
- Gérard Gibeault, Ecole Thibeault, Morinville ... 63
- Léger Lessard, Ecole Guy, McLennan ... 62.5
- Rita Brien, Ecole Girouxville, Girouxville ... 62
- Marjorie Lafontaine, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton ... 61
- Lucille Bélanger, Ecole Girouxville, Girouxville ... 61
- Eva St-Arnault, Ecole Arctic, St-Vincent ... 60.5
- Mirelle Drouin, Ecole St-Paul, St-Paul ... 60.5
- Delphine Ethier, Ecole Thibeault, Morinville ... 59.5
- Elizabeth Barbeau, Ecole St-Edmond, Edmonton ... 59
- Ubald Duchesneau, Ecole St-Paul, St-Paul ... 58.5
- Mérilda Couturier, Ecole Beaumont, Beaumont ... 58.5
- Marie-Jeanne Prénévost, Ecole St-Paul, St-Paul ... 57.5
- Paulette Ouimet, Ecole Bonnyville, Bonnyville ... 57
- Hubert Landry, Ecole St-François, Edmonton ... 56
- Cécile Campeau, Ecole St-Joseph, Fort Kent ... 56
- Georges Langevin, Ecole Arctic, St-Vincent ... 55.5
- Rolland St-Arnault, Ecole Arctic, St-Vincent ... 55.5
- Armand Lord, Ecole St-Paul, St-Paul ... 55
- Albert Darimont, Ecole St-Edmond, Edmonton ... 55
- Alexandre Côté, Ecole St-Paul, St-Paul ... 54.5
- Alban Lambert, Ecale St-Joseph, Fort Kent ... 54.5
- Florence Pitre, Ecole St-Paul, St-Paul ... 54
- Violette d'Apollonia, Ecole Grandin, Edmonton ... 54
- Edwina Lord, Ecole St-Paul, St-Paul ... 53.5
- Noella Boisvert, Ecole Girouxville, Girouxville ... 53.5
- Lauretta Moreau, Ecole Sacré-Coeur, Légal ... 53.5
- Conrad Strasbourg, Ecole Bonnyville, Bonnyville ... 53
- Laurette Lozeau, Ecole Ste-Lina, Ste-Lina ... 51.5
- Irène Tétreau Ecole St-Martin, Vegreville ... 50.5
- Madeleine Primeau,, Ecole St-Paul, St-Paul ... 50
- Gabrielle Pilon, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton ... 50

CATEGORIE "C"

- Merilda Nadeau, Ecole Lac Magloire, Lac Magloire ... 83.5
- Marie-Jeanne Dagenais, Ecole Charest, Beaumont ... 83
- Jeanne de Champlain, Ecole St-Emile, Légal ... 79
- Emilienne Jalbert, Ecole Durlingville, Fort Kent ... 76.5
- Emile Rocque, Ecole Ste-Claire, Lamoureux ... 75
- Arthur Demers, Ecole St-Emile, Légal ... 75
- Rolande Gamache, Ecole Duringville, Fort Kent ... 75
- Solange Poulin, Ecole Bonnyville, rurale, Bonnyville ... 71.5
- Bertha Rocque, Ecole Ste Claire ,Lamoureux ... 69.5
- Agnès Lafrance, Ecole Doucet, St-Paul ... 69
- Roger Demers, Ecole St-Emile, Légal ... 68.5
- Eugène Caron, Ecole Frontenac, Morinville ... 65.5
- Simone Lajoie, Ecole Doucet, St-Paul ... 65.5
- Yvonne Gour, Ecole Lac Magloire, Lac Magloire ... 65
- Jeannette Demers, Ecole St-Emile, Légal ... 62.5
- Paul-Emile St-André, Ecole Gougeon, Girouxville ... 61.5
- Dorilé Poulin, Ecole Splan, Winterburn ... 58.5
- France Croutzé, Ecole Québec, Plamondon ... 57
- Lucille Gaumont, Ecole Ste-Claire, Lamoureux ... 54.5
- Germaine Croutzé, Ecole Québec, Plamondon ... 54
- Claire Pomerleau, Ecole St-Edouard, St-Edouard ... 53.5
- Marie-Paule Bouchard, Ecole Diligence, Légal ... 52.5
- Aurore Tétreault, Ecole Doucet, St-Paul ... 52.5
- Ronald Howie, Ecole Lac Magloire, Lac Magloire ... 52
- Laurenzo St-Jean, Ecole Diligence, Légal ... 51.5
- Gérard Trudeau, Ecole Diligence, Légal ... 50.5
- Irène Gascon, Ecole Thérien, rurale, Thérien ... 50

GRADE V

CATEGORIE "A"

- Pierre Suzor, Couvent Notre-Dame, Morinville ... 93
- Ernest Lemire, Ecole consolidée de Falher ... 90
- Caroline Forest, Couvent du Lac La Biche ... 88
- Evéline Pelletier, Couvent N.-Dame, Morinville ... 87
- Gilberte Fillion, Ecole consolidée de Donnelly ... 86
- Gertrude Dupuis, Couvent N.-Dame, Morinville ... 86
- Pauline Lajoie, Couvent D.-Dame, Morinville ... 86
- Claire Rey, Ecole consolidée de Falher ... 84
- Marguerite Meunier, Couvent N.-Dame, Morinville ... 84
- Patricia Chartier, Couvent N.-Dame, Morinville ... 83
- Lucien Maisonneuve, Ecole consolidée de Donnelly ... 83
- Lucien Robert, Couvent N.-Dame, Morinville ... 83
- Victor Berlinguette, Collège des Jésuites, Edmonton ... 83
- Dollard Jacques, Couvent N.-Dame, Morinville ... 82
- Yolande Forcier, Ecole consolidée de Donnelly ... 81
- Léo Allarie, Couvent N.-Dame, Morinville ... 81
- Odélie Tardif, Couvent du Lac La Biche ... 80
- Laurence Roy, Ecole consolidée de Falher ... 79
- Eva Desfossés, Ecole cons. de Falher ... 79
- Yvette Dallaire, Couvent Youville, St-Albert ... 78
- Marguerite Dallaire, Couvent Youville, St-Albert ... 77
- Paul-Antoine Lemay, Ecole cons. de Donnelly ... 77
- Jean Vachon, Collège des Jésuites, Edmonton ... 76
- Jean Pariseau, Ecole consolidée de Donnelly ... 76
- Geraldine Gagnon, Ecole consolidée de Falher ... 76
- Léona Malhot, Ecole consolidée de Donnelly ... 74
- Rollande Verstraete, Ecole consolidée de Falher ... 73
- Thérèse Lemay, Ecole cons. de Donnelly ... 73
- Antoine Bugeaud, Ecole cons. de Falher ... 72
- Rose-Cécile Forgues, Ecole cons. de Falher ... 72
- Thérèse Brûlé, Ecole cons. de Donnelly ... 72
- James Burd, Collège des Jésuites, Edmonton ... 71
- Daniel Cournoyer, Couvent N.-Dame, Morinville ... 71
- Sylvio Côté, Collège des Jésuites ... 71
- Doris Albert, Ecole consolidée de Donnelly ... 70
- Françoise Boulet, Ecole cons. de Donnelly ... 70
- Maurice Martineau, Ecole cons. de Falher ... 69

(Suite du grade V, catégorie "a", la semaine prochaine.)

Chronique de l'A.C.F.A

Des abonnements nous sont envoyés par des cercles de différentes parties de la province. Nous comprenons fort bien que les fermiers ne sont pas bien riches à ce temps-ci de l'année, mais les officiers qui veulent faire la tournée, ramassent toujours quelque chose sans trop de frais de leur part.

Il serait regrettable cependant qu'on oublie complètement l'Association. Le proverbe qui dit: "Aide-toi et le Ciel t'aidera" est vrai. Nous devons nous occuper de notre survivance si nous voulons survivre et ce n'est pas la politique qui nous groupera. Il est bien malheureux de constater souvent le contraire. Combien de fois, après une élection, ne vous rappelez-vous pas avoir vu des amis séparés par des différences d'opinion durant la campagne. Souvent ces divergences d'idées ne sont que passagères, mais de combien de cas ne s'aggravent-elles pas au point de séparer des amis.

Notre politique à nous, Canadiens français, et c'est la plus esentielle, est de rester ce que nous sommes, c'est-à-dire, catholiques d'abord et Canadiens français. Nous n'avons pas le droit de nous mêler de choses que nous ne connaissons que très mal, malheureusement trop souvent, pour risquer de mettre en danger les enseignements de l'Eglise chez nous et nos enfants.

Si en 1925, les franco-albertains ont senti la nécessité de se grouper en Association, qu'est-ce qui leur a fait sentir cette nécessité? N'est-ce pas à cause des circonstances qui imposaient une telle Association si nous voulions voir chez nos enfants se continuer nos traditions canadiennes-françaises et notre religion? Si nous n'avions pas ce noble but en vue, nous n'aurions aucune raison d'exister comme Association. La nécessité de telles organisations a été prouvée dans les quelques années passées. Les Canadiens-français du Manitoba ont fondé une Association pour défendre leurs droits. Ceux de l'Ontario, de la Saskatchewan et des provinces maritimes ont fait de même. Les franco-américains ont des Associations religieuses et nationales qui sont fortes et ils sont fiers de faire d'énormes sacrifices pour les maintenir vivantes et actives.

Si des Associations de ce genre s'imposent chez les minorités des autres provinces, pouvons-nous nous en passer? Est-ce avec une population dispersée par toute la province, population de 40,000 sur une population totale de près de 800,-000 que nous pourrions continuer à garder nos enfants catholiques et français? Pourrions-nous compter sur les parents pour surveiller aussi diligemment que l'Association l'étude du français et de la religion dans nos écoles? Dans certains cas, les parents et les religieuses et quelques bonnes institutrices laïques feraient grandement leur devoir; mais les autres que feraient-ils? Ils continueraient de faire ce qu'ils ont fait dans le passé: élire des commissaires protestants de langue anglaise et être satisfaits d'une école anglaise neutre.

Certains diront peut-être que l'Association n'a pas fait tout ce qu'elle aurait pu faire. A ces critiques injustes, nous pouvons répondre fièrement que l'Association a fait plus qu'elle aurait dû faire proportion gardée des fonds qui lui ont été versés. L'A.C.F.A. a essayé d'aider les parents pour faire accepter des programmes convenables dans nos écoles. L'A.C.F.A. par ses Concours de français, a réussi à faire enseigner du français dans bien des centres où les parents n'auraient en aucune influence, car il ne sont pas groupés. L'A.C.F.A. peut démontrer par des faits qu'en 1929 le français était enseigné dans 52 écoles et que 1,200 enfants prirent part à son premier Concours. Le 28 mai dernier, le français était enseigné dans 87 écoles et 3,557 enfants prirent part au Concours. N'est-ce pas là une augmentation de 35 écoles et de 2,357 enfants dans une période de six ans?

Lorsqu'un fermier veut faire ferrer son cheval ou battre ses pointes de charrue, va-t-il trouver un dentiste? Si un des membres de la famille est gravement malade va-t-il envoyer chercher le forgeron? S'il veut avancer comme groupe ethnique, va-t-il aller voir un étranger? S'il veut que le groupe auquel il appartient avance, il devra faire sa part pour rendre ce groupe plus fort en lui donnant son adhésion complète. Surtout si ce groupe travaille dans l'intérêt de sa propre famille, en donnant à ses enfants des connaissances qu'il ne peut pas leur transmettre, soit à cause du manque de connaissances, soit à cause du manque de temps.

Voilà pourquoi notre parti à nous Canadiens français catholiques doit être de travailler d'abord pour nous. Inutile de dire que nous ne comptons que sur un nombre limité de personnes pour nous supporter constamment dans notre travail.

Nous voulons rester ce que nous sommes et, par le fait même, remplir à la lettre les obligations contractées lors de la Confédération, c'est-à-dire, d'apporter au pays, notre contribution telle qu'elle fut acceptée à ce temps-là; le concours d'un groupe catholique de langue française. En ce faisant, non seulement nous accomplirons notre devoir envers nos concitoyens d'autres langues, mais nous appartiendront au parti qui, pour nous, devrait être le principal, le parti catholique canadien-français!

Léo Belhumeur,
Sec.-général.

LES ZOUAVES...

(suite de la page 3)

En ce 75e anniversaire de l'organisation des Zouaves pontificaux. nous sommes fiers du souvenir de nos vieux zouaves canadiens. Plusieurs d'entre nous, sommes même leurs descendants dans cette province de l'Alberta.

Sommes-nous prêts cependant Canadiens-Français qui avons de telles gloires à notre crédit, à désirer toujours, comme l'ont fait nos zouaves l'exaltation de l'Eglise et l'extermination de ses ennemis?.... Est-ce que, à leur exemple, nous ne voulons pas nous dévouer, nous aussi, pour la défense et la gloire de l'Eglise catholique et reprendre pour les saintes croisades les brisées de nos zouaves?

Nous vivons dans des temps de désordres et de troubles où les droits, les devoirs et les bonnes causes se confondent avec les passions, l'intérêt égoïste et les mauvaises causes.

Notre Saint Père le Pape Pie XI demande encore à la chrétienté de s'organiser dans la milice de l'Action Catholique; il demande encore aux laïques, comme Pie IX le leur a demandé en 1867, de s'organiser afin de défendre l'Eglise en mettant leur foi au-dessus de leurs intérêts.

Les Canadiens-Français, sous la direction de leurs Evêques entendront toujours l'appel du successeur de Pie IX, et ils continueront à être comme les zouaves, des catholiques d'action.

D.-A. G.

GRAND PIQUE-NIQUE A PICARDVILLE

DIMANCHE le 11 Août

10.30 Messe solennelle,	3:30 Balle-au-camp,
12.00 Banquet à la salle,	6:00 Souper,
1:30 Attractions diverses.	8:00 Concert.

Bienvenue à tous.

PETITES NOUVELLES

BRANTFORD, Ont. — Les fermiers de la campagne de Brantford ont besoin de 35 ouvriers agricoles et ils offrent des contrats d'un mois. Mais les chômeurs refusent l'offre des fermiers de crainte de manquer quelque chose de mieux pendant leur absence sur les fermes.

CITE VATICANE — La Sacrée Congrégation du Saint-Office a inscrit à l'index des livres dont la lecture est interdite le livre que Alfred Rosenberg, le philosophe du nazisme néo-païen, a écrit en réponse aux attaques faites contre son livre intitulé: "Les Mythes du XXe siècle". Ce premier livre est lui-même à l'index.

N.-BRUNSWICK — Il n'y a que deux catholiques dans le ministère de M. Dysart au Nouveau-Brunswick. La population catholique compte cependant pour la bonne moitié de la population du Nouveau-Brunswick.

GENEVE — Un grand rassemblement mondial de "Rover Scouts" a lieu actuellement en Suisse du 29 au 5 août. Six Canadiens figurent parmi les 1200 Anglais. M. Allan Hiron de Saint-Paul, Alberta fait partie de l'équipe canadienne.

E.-UNIS — Son Eminence le cardinal Hayes, archevêque de New-York, a été nommé légat du pape au sptième congrès eucharistique national américain qui doit avoir lieu à Cleveland du 21 au 23 septembre. C'est la première fois que le Saint-Père se fait représenter par un légat à l'un de ces congrès.

OTTAWA. — A la fin de la semaine dernière, il y avait au Canada 190,583,457 minots de blé en entrepôt. C'est une diminution de 6,826,-204 minots sur la semaine correspondante de l'an dernier.

MONTREAL — Certains distributeurs indépendants ont offert à Montréal ces jours derniers la gazoline à 9 sous le gallon. Pendant ce temps-là, on continue nous autres à payer notre gazoline de 35 à 40 sous en Alberta.

ETHIOPIE — Les Ethiopiens en face de l'invasion menaçante des Italiens, se sont ralliés autour de leur empereur pour former la "Société patriotique pour l'amour de la patrie." 173 comités ont déjà été constitués dans les différentes parties du pays. L'empereur a fait à tous les membres l'appel d'avoir à verser leur sang si c'était nécessaire pour la défense de la patrie.

KETA, Côte de l'Or. — Après avoir décoré le grand chef Fia Sri II de l'ordre de l'Empire Britannique le gouverneur de la Côte de l'Or, Sir Arnold W. Hodson, s'adressant au peuple rassemblé en cette circonstance fit l'éloge des écoles catholiques. des missionnaires et des soeurs "qui ont, dit-il, tout quitté pour élever et sauver vos âmes".

ESPAGNE — Dans son nouveau projet de réforme agraire, le gouvernement espagnol établit que les colons devront au bout de 6 ans, avoir démontré leur capacité, sinon leurs terres pourront leur être retirées. Par contre, au bout de 25 ans, les colons pourront devenir propriétaires des terrains qu'ils cultivent.

TORONTO — D'anciens soldats de la campagne du Nord-Ouest ont commémoré aujourd'hui la guerre qui a mis fin au règne de Louis Riel dans l'Ouest du Canada. Demain, au nombre d'environ 700, ils prendront part à un grand banquet. Il en est venu de partout aux Etats-Unis, comme au Canada.

LONDRES — La Russie vient d'offrir sur le marché de Liverpool du blé à 79¼. La qualité serait comparable au bon blé du Manitoba qui se vendait à Liverpool au prix de 91 sous au moment de l'offre russe. Ce prix demandé par la Russie est en dehors de tous les prix du marché, et a naturellement fait baisser le prix à Liverpool.

LES SOEURS DE STE-ANNE IRONT AU JAPON

Quatre soeurs de Ste-Anne dont la maison-mère se trouve à Lachine près de Montréal, laisseront le Canada à l'automne, et iront établir un couvent dans le diocèse de Fukuoda au Japon. Les Soeurs organiseront un jardin de l'enfance pour les enfants japonais et ouvriront leur premier hôpital dans les missions étrangères.

LEGAL

L'assemblée patriotique qui devait avoir lieu à Legal, dimanche dernier a été remise à dimanche prochain, le 4 août à 8 h. P.M.

La lecture suffit pour arrêter l'intelligence, la nourrir, l'élever, la purifier; quoique peu fatigante, elle suffit pour l'éloigner de l'oisiveté.

LES COMMUNISTES AURAIENT DOUBLE AU CANADA

MOSCOU, juillet 30 — Le délégué au septième Congrès de la troisième Internationale, M. Georges Monday, a déclaré que les communistes avaient doublé depuis que le Parti communiste avait été déclaré illégal au Canada.

Les communistes a-t-il encore affirmé, ont dirigé 90% des grèves au Canada. Tous les délégués ont accepté ces remarques avec enthousiasme.

L'Action Catholique en Chine

HAWANGCHOW, Hupeh, Chine.— L'Action Catholique dans la mission de Hwangchow, malgré sa fondation récente, puisqu'elle remonte à un an à peine, prend une importance toujours plus grande dans la vie catholique de la Chine. Elle exerce son apostolat; parmi les chrétiens tièdes, en les ramenant à la pratique des sacrements, parmi les infidèles en ouvrant des écoles du soir, comme dernièrement à Kichow dont la petite chapelle a été bénie par le préfet apostolique, Mgr Gazzanelli des Frères Mineurs. Son apostolat s'étend enfin aux prisons où ses membres viennent en aide aux détenus, et préparent les condamnés à mort à recevoir le baptême.

COIN DES.... BONNES AMIES

Mlles Ruby, Liliane et Léonie Rodberg et Mlle Liliane Côté passent leurs vacances au lac, et Mlle Françoise Labissonnière est en voyage à Banff.

Mlle Betty Morris est revenue de l'est après un voyage de six semaines.

ANCIENNES

Mme R. Bouchard (Judith Giroux) est aussi revenue d'une promenade dans l'est et Mme H. Clancy (Gilberte McNeil) est partie pour Winnipeg.

Nous avons remarqué en ville dernièrement Mme Léon Gibeault, (Georgiana l'Abbé) de St-Paul.

Nos félicitations à une de nos Bonnes Amies, Mlle Bérangère Mercier, qui a obtenu tout récemment avec grand succès son diplôme du Conservatoire de Toronto.

B. M.

GRELE A BONNYVILLE

Dommages considérables à Bonnyville, Fort-Kent, Lafond, St-Paul, Lac des Rats, Elk Point, Lessard

Des dommages estimés de 75 à 100 pour 100 furent causés par un orage de grêle qui s'abattit vers 5:15, dimanche après-midi sur la région de Bonnyville. La grêle, la première depuis 27 ans, dévasta une lisière de 25 milles de long et 20 milles de large. Presque toutes les vitres dans le village de Bonnyville furent brisées par des grêlons qui, en certains endroits, avaient la grosseur d'une orange. Une grange fut détruite après avoir été frappée par un éclair, des graineries furent emportées par le vent, ainsi que des toit de granges et de maisons.

Les récoltes à Fort Kent, Lac des Rats, Lessard et une lisière de huit milles au sud de Bonnyville furent entièrement détruites.

La station de chemin de fer à Fort Kent fut emportée par le vent. On estime les dommages dans le village de Bonnyville à $3,000. Elk Point, Lafond et la région de St-Paul a aussi eu des dommages considérables.

Après l'orage de grêle, la pluie continua durant toute la nuit.

DANS L'ETAT DE TABASCO

Soulèvement agraire — Démission du gouvernement Lastra

MEXICO, Mexique — Un soulèvement agraire a forcé le gouverneur Manuel Lastra, de l'Etat de Tabasco à démissionner et menacé la position du gouverneur de Tamaulipas, le docteur Rafael Villaréal. Lastra était le lieutenant du dictateur de Tabasco, Thomas Garrido Canabal. On considère le soulèvement agraire d'hier comme le signe que le peuple de cet Etat veut faire disparaître toute trace du pouvoir du général Plutarco Callès, dictateur du Mexique pendant huit ans, qui vient de rencontrer plus fort que lui, en la personne de Lazaro Cardenas.

C'est, au fond, la commission permanente du congrès fédéral qui, sur les instructions de Cardenas, a déclaré que Lastra et son entourage ont violé la Constitution, négligé de faire observer l'ordre et subi des "influences extérieures" qui ont provoqué le mouvement agraire et suscité le départ de Lastra. Dans certains milieux, on croit que le soulèvemnet agraire vise par-dessus Lastra, le dictateur Canabal, chef anticatholique du mouvement radical mexicain et que celui-ci sera aussi forcé de quitter le pays. Canabal est d'ailleurs très riche, l'un des hommes les plus riches du Mexique, possédant de vastes propriétés en Lousiane et en Argentine.

On assermentera aujourd'hui le général Aureo Callès, natif de Tabasco, comme gouverneur de l'Etat de Tabasco, en remplacement de Lastra. En outre, le général Miguel Enriquez est désigné comme commandant militaire de la région de Tabasco en remplacement du général Pillar Sanchez.

INSTITUTRICE ou INSTITUTEUR

"On demande institutrice ou instituteur bilingue pour 'école du village du D. S. Therien No 2149. Salaire $700.00 par an avec enseignement du grade IX. Adressez à

Juliette Paradis,
Sec.-Trés. Thérien, Alta. (38-40)

A VENDRE

Dactylo français à vendre pour $25.00 comptant. S'adresser à boite D.C.

AVIS aux CREANCIERS

Succession de feu Eugène Léonard Martel, de Vimy, cultivateur.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamation contre la succession du défunt Eugène Léonard Martel, décédé le 2 mai 1935, sont tenues de faire à **M. Paul E. Poirier, avocat de l'exécutrice Julia Martel,** Edifice Banque Royale Edmonton, Albrta, le ou avant le 1er septembre 1935, l'état complet et dûment vérifié, de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date l'exécutrice distribuera les biens du défunt entre les ayants droits ne tenant compte que des réclamation ansi présentées ou qui auront été portés à sa connaissance.

Edmonton, ce 29 juillet 1935.

Paul E. Poirier,
Avocat de l'exécutrice,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.